

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 050/013-2022 AONO/MINSANTE/CIPM/2022 05/09/22

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

SEPTEMBRE 2022



S O M M A I R E

Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)	
Pièce n°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	
Pièce n°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....	
Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)....	
Pièce n°5 : Descriptifs de la Fourniture (DF).....	
Pièce n°6 : Bordereau des prix unitaires.....	
Pièce n°7 : Détail quantitatif et estimatif.....	
Pièce n°8 : Sous-Détail des prix unitaires	
Pièce n°9 : Modèles de pièces	
Pièce N° 10 : Modèle du marché	
Pièce n°11 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers installés au Cameroun, autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.	
Pièce n°12 : Grille d'évaluation	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

n°050

D13-283

N° _____ /AONO/MINSANTE/CIPM/2022

**POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES**

MAITRE D'OUVRAGE : *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

SEPTEMBRE 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 0501/D/B-283 /AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU _____
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES FORMATIONS
SANITAIRES.

Financement : BIP MINSANTE, EXERCICE 2022.

1. OBJET :

Dans le cadre de relèvement du plateau technique de certaines formations sanitaires, Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national ouvert **POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES**

- HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE
- HOPITAL DE DISTRICT DE SOA
- HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent : la fourniture et l'installation de des équipements médicaux dans certaines Formations Sanitaires

HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE

N°	DESIGNATION	QTES
1	Kit Asat	6
3	Kit Urée (1200/1500 tests)	10
4	Kit créatinine (1200/1500 tests)	10
5	Kit glucose	5
6	Kit bilirubine (1200/1500 tests)	3
7	Kit magnésium	5
8	Kit calcium (1200/1500 tests)	10
10	Kit triglycérides (1200/1500 tests)	15
11	Kit Cholesterol total (1200/1500 tests)	8
12	Kit HDL	5
13	Kit Gamma gT (L570/800 tests)	5
14	Kit PAL	8
15	Kit chlorure	2
16	Kit albumine (400/670 tests)	3
17	Kit aslo (100 tests)	5
18	Kit Facteur rhumatoïde	2
19	Kit TPHA/BW	5
20	Kit CRP 100 tets	10
21	Kit widal	10
22	Kit H-pylori	5
23	Kit Giemsa	3
24	Kit Maygrum wald	5
25	Kit TDR (boîtes de 40 tests)	15
26	Tubes à VS	500

27	Paquets de Lamelles	10
28	Boîtes de Bandelettes urinaires (100 tests)	5
29	Tubes secs boîtes de 100	15
30	Tubes EDTA boîtes de 100	15
31	Tubes fluorés boîtes de 100	4
32	Poches vides 450ml	1 000
33	transfuseurs	60
34	Tubes secs boîte de 100	300
35	Tubes EDTA boîte de 100	300
36	Aiguilles (A UU 194) bte de 100	60
37	Rouleaux de coton 500 G	30
38	Litres d'alcool (bidon 20L)	5
39	Litres de javel (la croix 1,5 L)	5
40	Gants (bte de 100)	100
41	Garrots (paquet de 50)	2
42	Hémoglobinomètre	3
43	Bandelettes (bte de 50)	24

HOPITAL DE DISTRICT DE SOA

N°	Désignation	Qté
1	Aspirateur chirurgical à 2 bouches de 3 L	1
2	Négatoscope	1
3	Plateau rectangulaire/jeu	2
4	Plateau réniforme/jeu	2
5	Potence porte-sérum	10
6	Bassin de lit	15
7	Stéthoscope	2
8	Tensiomètre	2
9	Pèse-personnes avec toise	1
10	Tensiomètre	2
11	Boîte d'accouchement	2
12	Boîte de curetage	2
13	Boîte de petite chirurgie	1
14	Boîte de suture périnéale	1
15	Boîte examen gynécologique	2
16	Fœtoscope doppler	2
17	Kit aspirateur manuel intra utérin	2
18	Lampe d'examen	2
19	Lit de travail	1
20	Table réanimation nouveau né avec ambu	1
21	Extracteur d'oxygène	1
22	Echographe 3 sondes	1
23	Automate de Biochimie	1
24	Centrifugeuse	1
25	Microscope électronique	2
26	Bain Marie	1
27	Bec de besen	1

28	Hôte d'incubation (incubateur)	1
29	Réfrigérateur	2
30	Tapis pour gymnastique médicale	1
31	Tapis roulant	1
32	Electrocardiographe 3 pistes	1
33	Moniteur multiparamétrique	1
34	Barres parallèles	2
35	Bicyclette ergométrique	1
36	Lampe à infra-rouge	1
37	Lampe UV	1
38	Plan de musculation	1
39	Générateur de courant de basse fréquence	1
40	Stérilisateur à vapeur grande capacité	1
41	Brancard sur chariot avec civière amovible	2
42	Boîte de laparotomie	1
43	Lits d'hospitalisation	10

HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

1	Désignation	Qté
2	Poupinel 120 litres	1
3	Oxymétrie de Pouls	5
4	Boîte de laparotomie	1
5	Boîte de chirurgie digestive	1
6	Boîte de chirurgie gynécologique	1
7	Boîte de traumatologie complète	1
8	Bistouri électrique	1
91	Extracteur (concentrateur) d'oxygène	2
10	Echographe portable	2
12	Automate d'hématologie	1
13	Automate de biochimie	1
14	Centrifugeuse	1
15	Microscope électronique	2
16	Bain Marie	1
17	Bec de besen ,	1
18	incubateur)	1
19	Réfrigérateur	2
20	Banque de sang	1
21	Balance de précision	2
22	Glucomètre	2
23	Lits d'hospitalisation	30
24	Tensionnètre	4
25	Stéthoscope	4
26	Paravent à roulettes	1
27	Potence	30
28	Chariot d'urgence	2
29	Laryngoscope	1
30	Glucomètre	2

3. Délai et lieu de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des d'offres est de prestations objets du présent appel est de **soixante jours (60) jours**, dans les Formations Sanitaires concernées dès notification de la commande.

- HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE
- HOPITAL DE DISTRICT DE SOA
- HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **200 000 000 F CFA.**

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais et ayant une expérience dans la fourniture de ce type d'équipement.

7. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINSANTE pour le compte de l'Exercice 2022. IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 22 22 10 21), dès publication du présent avis

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au Rez-de-chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 22 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) FCFA.**

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge au plus tard le 05-10-22 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

**« Avis D'appel D'offres National Ouvert en procédure d'urgence
n° 050 /AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 05-09-22
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère camerounais chargé des finances et d'un montant de : 4 000 000 (Quatre Millions) Francs CFA.

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront : obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis en une fois aura lieu le ~~05/10~~ 2022 à partir de 14 heures par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures accordées ;
- Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant ;
- Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux suivants (Table réanimation nouveau-né avec ambu , Extracteur d'oxygène, Echographe 3 sondes, Automate de Biochimie, Centrifugeuse, Microscope électronique Bistouri électrique, Echographe portable, Automate d'hématologie, Automate de biochimie, Centrifugeuse, Bain Marie, incubateur, Banque de sang, Balance de précision, Glucomètre,) proposé par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ;
- Non-conformité à au moins 70% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- Non satisfaction à 80% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*)) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
- Planning et délai de livraison ;
- Avoir une capacité financière de 50% du montant de la soumission délivrée par une banque agréée par le MINFI;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (au moins deux(02) marchés des équipements médicaux (première et dernière page du marché, procès-verbaux de réception)).

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'offre qualifiée après l'évaluation technico-administrative et jugée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

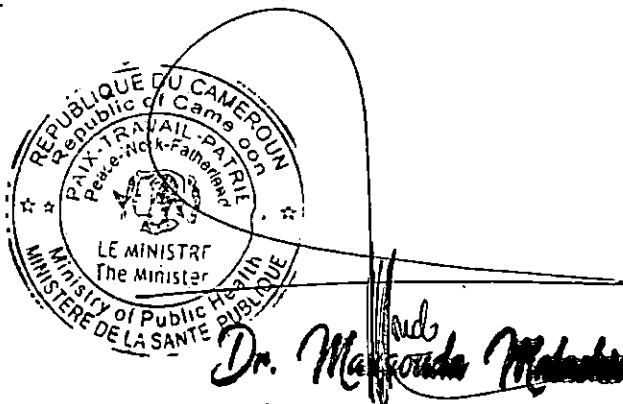
17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés au rez de chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 22 22 10 21), dès publication du présent avis.

Fait à Yaoundé, le 05 SEPT 2022

Ampliations :

- MINSANTE/CAB
- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- CIPM
- Service des Marchés/MINSANTE
- Affichage (pour information)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

MINISTERIAL COMMITTEE OF PROCUREMENT

OPEN NATIONAL INVITATION OF BIDDING
IN AN EMERGENCY PROCEDURE

N° /AONO/MINSANTE/CIPM/2022

no-050
D13-283

FOR THE ACQUISITION OF MEDICAL EQUIPMENT FOR SOME HEALTH
FACILITIES

Financement : PIB 2022

1. Subject of the invitation to tender

In the framework of the organization of the final turn of the women's African Nations Cup of Football, 2022 edition, The Minister of Public Health launched a national Invitation of tenders in an emergency procedure for the acquisition of equipment for some health facilities

- YAOUNDE JAMOT HOSPITAL
- SOA DISTRICT HOSPITAL
- MESSAMENA DISTRICT HOSPITAL

2. Nature of services

The purpose of this national invitation of tenders concerns: the supply and the installation of a the equipment of health center

Delivery deadline

The maximum delivery deadline provided for by the Client is sixty (60) days, upon notification of the order.

3. Number of lot

This tender file includes only one lot.

4. Estimation cost

The estimation cost of the operation is: 200 000 000 F CFA

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened to companies of Cameroonian law with experience in providing this type of equipment.

6. Financing

The services concerned by this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget of the fiscal year of 2022. Imputation: 56 40 047 06 340050 524412

7. Consultation of the Tender file

The Tender file can be consulted during working hours at the Market Service of the Ministry of Public Health on the ground floor of the building of the Division of Studies and Projects (DEP), located near the red cross (phone number 22 22 10 21) as from the publication of this notice.

8. Acquisition of the Tender file

Tender files can be obtained at the Market Service of the Ministry of Public Health on the ground floor of the building of the Division of Studies and Projects (DEP), located near the red cross as from the publication of this Invitation Notice, upon presentation of a receipt slip of a non-refundable amount of CFA F 100,000 (one hundred thousand) payable at the Public Treasury.

9. Submission of tenders

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies shall comprise one (01) original and six (06) copies and submitted to the Market Service of the Ministry of Public Health on the ground floor of the building of the Division of Studies and Projects (DEP), located near the red cross, phone number 22 22 10 21 latest on 05 - 10 - 2022 at 1 p.m local time, and shall bear the following mention:

"NATIONAL INVITATION TO TENDER IN AN EMERGENCY PROCEDURE
N° 050 /AONO/MINSANTE/CIPM/2022 OF 05 - 09 - 2022
for the acquisition of medical equipment for some health facilities

(To be opened only during the bid-opening session)

10. Provisional guarantee

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate bank, approved by the Cameroonian Ministry in charge of Finance of the amount of 4 000 000 (Four Millions) Francs CFA.

And valid for thirty (30) days after the deadline of the validity of the bid.

11. Admissibility of offer

Under penalty of rejection, the administrative documents required must imperatively be originals or certified true copies issuing service of administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers...), produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months nor produced after the signing of the tender file.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the tender dossier will be declared inadmissible. Including the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained. Foreign banks will issue bid bonds for this Tender shall have corresponding first order in the local network.

12. Opening of bids

The opening of tenders will be held on the 05 - 10 - 2022 2022 as from 2 p.m By the Ministerial Tender's Board of the Ministry of Public Health.

Only bidders may attend the opening meeting or be represented by a person of their choice.

14. Evaluation criteria

14.1. Eliminary criteria

- Absence or non-compliance of at least one of the documents of the administrative file;
- False or falsified documents;
- Non-compliance with the major technical specifications;
- Non-compliance of 70% of the essential criteria;
- Lack of price of at least one of the item quantified;
- Absence of the manufacturer authorization for certains equipment
- Non production of the technical brochure with the technical specifications of these equipments –
- Non production of the manufacturer authorization (Table réanimation nouveau-né avec ambu , Extracteur d'oxygène, Echographe 3 sondes, Automate de Biochimie, Centrifugeuse, Microscope électronique Bistouri électrique, Echographe portable, Automate d'hématologie, Automate de biochimie, Centrifugeuse, Bain Marie, incubateur, Banque de sang, Balance de précision, Glucomètre,)

14.2. Essential criteria

- Presentation of the offer;
- Conformity of equipment provided to others criteria;
- References bidder in similar benefits;
- Delivery time less than 90 days;
- Availability of equipment and materials for the execution of maintenance and services;
- Availability of technical personnel for supervision and execution of maintenance and services;

15. Attribution of the contract

The contract will be awarded to the qualified bidder after the evaluation of administrative and technical file with the lowest price.

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Additional information

Complementary information related to this Invitation to Tender can be obtained during working hours from the Market Service of the Ministry of Public Health on the ground floor of the building of the Division of Studies an Projects (DEP), located near the red cross (phone number 22 22 10 21.

Yaoundé, on the 05 SEPT 2022

Copies to:

- MINSANTE/CAB
- MINMAP
- AJMP (pour publication et archivage)
- CIOM
- Service des Marchés/MINSANTE
- Affiliés (pour information)



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 050/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 05/09/22

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

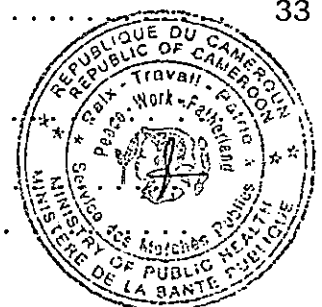
LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

**PIECE N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres
(R.G.A.O)**



Table des matières

A. Généralités	13
Portée de la soumission	13
Financement	13
Fraude et corruption	13
Candidats admis à concourir	13
Fournitures et Services connexes répondant aux critères d'origine	14
Qualification du Soumissionnaire	14
 B. Dossier d'Appel d'Offres	 15
Article 7 : Contenu du Dossier d'appel d'offres	15
Article 8 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours	15
Article 9 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres	15
 C. Préparation des offres	 16
Article 10 : Frais de soumission	16
Article 11 : Langue de l'offre	16
Article 12 : Documents constituant l'offre	16
Article 13 : Prix de l'offre	17
Article 14 : Monnaies de l'offre	17
Article 15 : Documents attestant l'admissibilité du Soumissionnaire	17
Article 16 : Documents attestant l'admissibilité des fournitures	17
Article 17 : Documents attestant de la conformité des fournitures	17
Article 18 : Documents attestant la qualification du Soumissionnaire	18
Article 19 : Caution de soumission	18
Article 20 : Délai de validité des offres	33
Article 21 : Forme et signature de l'offre	33
 D. Dépôt des offres	 24
Article 22 : Cachetage et marquage des offres	
Article 23 : Date et heure limite de dépôt des offres	



Article 24	: Offres hors délai	
Article 25	: Modification, substitution et retrait des offres	

E. Ouverture des plis et évaluation des offres 35

Article 26	: Ouverture des plis et recours	35
Article 27	: Caractère confidentiel de la procédure	35
Article 28	: Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage . .	36
Article 29	: Conformité des offres	36
Article 30	: Evaluation de l'offre technique	36
Article 31	: Qualification du soumissionnaire	37
Article 32	: Correction des erreurs	37
Article 33	: Evaluation des offres au plan financier	37
Article 34	: Comparaison des offres	37

F. Attribution du Marché 38

Article 35	: Attribution	38
Article 36	: Droit du Maître d'Ouvrage de déclarer un appel d'offres infructueux ou d'annuler une procédure	38
Article 37	: Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché .	38
Article 38	: Notification de l'attribution du marché	38
Article 39	: Publication des résultats d'attribution du marché et recours	38
Article 40	: Signature du marché	38
Article 41	: Cautionnement définitif	38

Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

A. Généralités

Article 1 : Portée de la soumission

1.1. L'Autorité Contractante, tel qu'il est défini dans le Règlement Particulier de l'Appel d'offres (RPAO), ci-après dénommé l'"Autorité Contractante", lance un appel d'offres en vue de l'obtention des Fournitures et Services connexes brièvement définis dans le RPAO et spécifiés dans le Descriptif de la Fourniture ainsi que le Bordereau des Quantités.

Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres figurent dans le RPAO.

Il y est fait ci-après référence sous le terme "les Fournitures".

1.2. Le Soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit livrer les Fournitures dans le délai indiqué dans le RPAO, et qui court, sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des fournitures ou dans celle fixée dans ledit ordre de service.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, le terme "jour" désigne un jour calendaire.

Article 2 : Financement

La source de financement des fournitures objet du présent appel d'offres est précisée dans le RPAO.

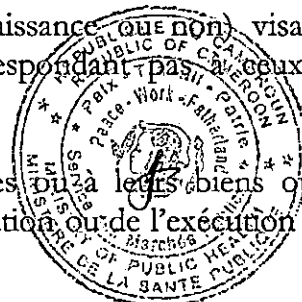
Article 3 : Fraude et corruption

3.1. Les soumissionnaires et les entrepreneurs sont tenus au respect des règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés.

En vertu de ce principe :

a. Les définitions suivantes sont admises :

- i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;
- ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché. ;
- iii. Sont considérés comme des "Pratiques collusoires" toutes formes d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'Autorité Contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence et ;
- iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.



b. Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

3.2. Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité chargée des Marchés Publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (2) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire reconnu coupable de trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans la soumission, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

Article 5 : Fournitures et Services connexes répondant aux critères d'origine

5.1. Toutes les fournitures et tous les services connexes faisant l'objet du présent marché devront provenir de pays répondant aux critères de provenance définis dans le RPAO.

5.2. Aux fins de la présente clause, le terme « fournitures » désigne produits, matières premières, machines, équipements et installations industrielles ; et le terme « services connexes » désigne notamment des services tels que l'assurance, l'installation, la formation et la maintenance initiale.

5.3. Le terme « provenir » qualifie le pays où les fournitures sont extraites, cultivées, produites, fabriquées ou transformées ; ou bien le pays où un processus de fabrication, de transformation ou d'assemblage de composants, aboutit à l'obtention d'un article commercialisable dont les caractéristiques de base sont substantiellement différentes de celles de ses composants.

Article 6 : Qualification du Soumissionnaire

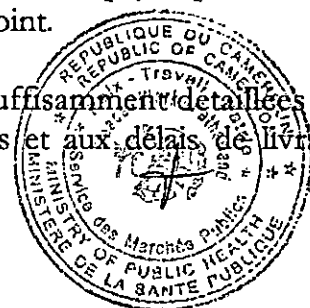
6.1. Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :

- a. Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire; et
- b. Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché. Fournir toutes les informations (ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification demandée aux soumissionnaires afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché).

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :

- i. La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires récents ;
 - ii. Accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières ;
 - iii. Les commandes acquises et les marchés attribués ;
 - iv. Les litiges en cours ;
 - v. La disponibilité du matériel indispensable.
- 6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs fournisseurs groupés (cotraitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :
- a. L'offre devra inclure tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus : Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;
 - b. L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement;
 - c. La nature du groupement (conjoint ou solidaire comme cela est requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;
 - d. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché ;
 - e. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais de livraison visés dans le RPAO.



B. Dossier d'Appel d'Offres

Article 7 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

7.1. Le Dossier d'Appel d'Offres décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de consultation des fournisseurs et précise les conditions du marché. Outre l'(s) additif(s) publié(s) conformément à l'article 9 du RGAO, il comprend les documents énumérés ci-après :

- Pièces N° 0 : La lettre d'invitation à soumissionner (pour les appels d'offres restreints)
- Pièces N° 1 : L'Avis d'Appel d'Offres (AAO)
- Pièces N° 2 : Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)
- Pièces N° 3 : Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
- Pièces N° 4 : Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièces N° 5 : Le Descriptif de la fourniture qui comprend :
 - La liste des fournitures et services connexes,
 - Les spécifications techniques.
- Pièces N° 6 : Le cadre du Bordereau des prix unitaires et des quantités
- Pièces N° 7 : Le détail estimatif
- Pièces N° 8 : Le sous-détail des prix unitaires
- Pièces N° 9 : Les formulaires et modèles à utiliser :
 - Le modèle de lettre de soumission
 - Le modèle de caution de soumission
 - Le modèle de cautionnement définitif
 - Le modèle de caution de retenue de garantie
- Pièces N° 10 : Modèle de marché
- Pièces N° 11 : Formulaire relatif aux études préalables
- Pièces N° 12 : La liste des banques et organismes financiers de 1er rang agréés par le ministre en charge des finances autorisés à émettre des cautions

7.2. Le Soumissionnaire doit examiner l'ensemble des règlements, formulaires, conditions et spécifications contenus dans le DAO. Il lui appartient de fournir tous les renseignements demandés et de préparer une offre conforme à tous égards audit dossier. Toute carence peut entraîner le rejet de son offre.

Article 8 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours

8.1. Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres peut en faire la demande à l'Autorité Contractante par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse de l'Autorité Contractante indiquée dans les RPAO. L'Autorité Contractante répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours pour les (AON) Vingt et un (21) jours pour les (AOI) avant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse du Maître d'Ouvrage, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'offres.

8.2. Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès de l'Autorité Contractante.

8.3. Le recours doit être adressé à l'Autorité Contractante avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et au Président de la Commission ;

Il doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard quatorze (14) jours avant la date d'ouverture des offres ;

8.4. L'Autorité Contractante dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

Article 9 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres

9.1. L'Autorité Contractante peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

9.2. Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres, conformément à l'article 7.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié à tous les soumissionnaires qui ont acheté le Dossier d'Appel d'offres. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs à l'Autorité Contractante par écrit.

9.3. Afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps, compte tenu de l'additif, pour la préparation de leurs offres, l'Autorité Contractante pourra reporter, autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l'Article 23.2 du RGAO.

C. Préparation des offres

Article 10 : Frais de soumission

Le candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre, et le Maître d'Ouvrage n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Article 11 : Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute correspondance et tous documents concernant la soumission, échangés entre le Soumissionnaire et l'Autorité Contractante ou le maître d'ouvrage seront rédigés en français ou en anglais. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction précise en français ou en anglais ; auquel cas et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.

Article 12 : Documents constituant l'offre

12.1. L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

a. Volume 1 : Dossier administratif

Il comprend :

Tous les documents attestant que le soumissionnaire:

- S'est acquitté des frais d'achat du dossier d'Appel d'Offres ;



- A souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- A acquitté les droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit ;
- N'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
- N'est pas frappé de l'une des interdictions ou déchéances prévues par la législation en vigueur.

ii. La caution de soumission établie conformément aux dispositions de l'article 19 du RGAO ;

iii. La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'article 6.1 du RGAO ;

b. Volume 2 : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

Le RPAO précise la liste des documents à fournir par les attestant la qualification des soumissionnaires à conformément aux articles l'article 6.1 du RPAO et 18 du RGAO.

b.2. Méthodologie propositions techniques

Le RPAO précise les éléments constitutifs de la proposition technique des soumissionnaires, notamment :

- une description détaillée des caractéristiques techniques, les performances, les marques, les modèles et les références des matériels proposés accompagnés de prospectus techniques conformément à l'article 17 du RGAO ;
- le calendrier, le planning et le délai de livraison des prestations ;

b.3. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées et signées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :

1. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
2. Les spécifications techniques;

c. Volume 3 : Offre financière

Le RPAO précise les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ;
2. Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli ;
3. Le Détail estimatif dûment rempli ;
4. Le Sous-Détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires.

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le dossier d'appel d'offres, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de Caution de Soumission.

12.2. Si, conformément aux dispositions du RPAO, les soumissionnaires présentent des offres pour plusieurs lots du même appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts en cas d'attribution de plus d'un marché.

Article 13 : Prix de l'offre

13.1. Les prix seront indiqués comme requis dans les modèles de bordereaux des prix et de sous-détail des prix fournis en annexe.

Le fournisseur est libre, en indiquant le prix, de recourir à un transporteur et d'obtenir des prestations d'assurance en provenance de tout pays, sous réserve des conditions d'éligibilité liées à la convention de financement.

Les prix proposés dans les formulaires de sous-détail des prix pour les Fournitures et Services connexes, seront présentés de la manière suivante :

- i. Le prix des fournitures EXW (sortie usine, fabrique, magasin d'exposition, entrepôt ou magasin de ventes, suivant le cas), y compris tous les droits de douanes, taxes sur les ventes ou autres déjà payés ou à payer sur les composants ou matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;
- ii. Les taxes sur les ventes et autres taxes perçues sur les fournitures qui seront dues si le Marché est attribué ;
- iii. Le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu'à leur destination finale (site du Projet) spécifiée dans le RPAO.

13.2. Les prix offerts par le Soumissionnaire seront fermes pendant toute la durée d'exécution du Marché et ne pourront varier en aucune manière, sauf disposition contraire du RPAO. Sauf disposition contraire du CCAP, Une offre assortie d'une clause de révision des prix sera considérée comme non conforme et sera écartée, en application de l'article 29.3 du RGAO.

13.3. Au cas où l'appel d'offres comprend plusieurs lots, les prix indiqués pour un lot donné devront correspondre à la totalité des articles de ce lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article. Les Soumissionnaires désirant offrir une réduction de prix en cas d'attribution de plus d'un marché spécifieront les réductions applicables à chaque groupe de lots ou à chaque marché du groupe de lots, à la condition que les offres pour tous les lots soient soumises et ouvertes en même temps.

Article 14 : Monnaies de l'offre

Les prix seront libellés en francs CFA

Article 15 : Documents attestant l'admissibilité du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, des documents attestant qu'il satisfait aux dispositions de l'article 4 du RGAO.

Article 16 : Documents attestant l'admissibilité des fournitures

16.1. En application des dispositions de l'article 5 du RGAO, le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, les documents attestant que l'ensemble des fournitures et services qu'il se propose de fournir en exécution du Marché satisfont aux critères de provenance.

16.2. Ces documents consisteront en une déclaration sur le pays d'origine des fournitures et services



proposés dans le Bordereau des prix, déclaration à confirmer par un certificat d'origine délivré au moment de l'embarquement.

Article 17 : Documents attestant de la conformité des fournitures

- 17.1. Pour établir la conformité des fournitures et Services connexes au Dossier d'Appel d'Offre, le Soumissionnaire fournira dans le cadre de son offre les preuves écrites que les fournitures se conforment aux spécifications techniques et normes spécifiées dans le Descriptif de la Fourniture.
- 17.2. Ces preuves peuvent revêtir la forme de prospectus, dessins ou données et comprendront une description détaillée des principales caractéristiques techniques et de performance des fournitures et services connexes, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux spécifications et, le cas échéant une liste des divergences et réserves par rapport aux dispositions du Descriptif de la Fourniture.
- 17.3. Le Soumissionnaire fournira également une liste donnant tous les détails, y compris les sources d'approvisionnement disponibles et les prix courants des pièces de rechange, outils spéciaux, etc., nécessaires au fonctionnement correct et continu des fournitures depuis le début de leur utilisation par le Maître d'Ouvrage et pendant la période précisée au RPAO.
- 17.4. Les normes qui s'appliquent aux modes d'exécution, procédés de fabrication, équipements et matériels, ainsi que les références à des noms de marque ou à des numéros de catalogue spécifiés par le Maître d'Ouvrage sur le Bordereau des quantités, calendrier de livraison, et spécifications techniques ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et n'ont nullement un caractère restrictif.

Le Soumissionnaire peut leur substituer d'autres normes de qualité, noms de marque et/ou d'autres numéros de catalogue, pourvu qu'il établisse à la satisfaction du Maître d'Ouvrage que les normes, marques et numéros ainsi substitués sont substantiellement équivalents ou supérieurs aux spécifications du Bordereau des prix et les spécifications techniques.

Article 18 : Documents attestant la qualification du Soumissionnaire

Les documents attestant que le Soumissionnaire est qualifié pour exécuter le Marché si son offre est acceptée établiront, à la satisfaction du Maître d'Ouvrage :

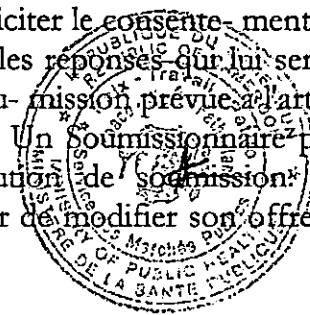
- a. Si le RPAO le stipule, que, dans le cas d'un Soumissionnaire offrant de livrer en exécution du Marché des fournitures qu'il ne fabrique ni ne produit par ailleurs, ledit soumissionnaire est dûment autorisé par le fabricant de ces fournitures à les livrer au Cameroun ;
- b. Que le Soumissionnaire a la capacité financière, technique et de production nécessaire pour exécuter le Marché ;
- c. Que, dans le cas où le Soumissionnaire correspondant n'exerce pas d'activité au Cameroun, il y est ou sera (si le Marché lui est attribué) représenté par un Agent doté des moyens et des capacités voulus pour assurer les tâches de maintenance, de réparation et de stockage de pièces de rechange aux obligations spécifiées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières et/ou les Spécifications techniques ;
- d. Que le soumissionnaire jouit d'une expérience pertinente pour des prestations similaires à celles prévues au DAO.

Article 19 : Caution de soumission

- 19.1. En application de l'article 12 du RGAO, le Soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son offre.
- 19.2. La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'offres; d'autres modèles peuvent être autorisés, sous réserve de l'approbation préalable du Maître de l'Ouvrage. La Caution de Soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite originale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'Ouvrage et acceptée par le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 20.2 du RGAO.
- 19.3. Toute offre non accompagnée d'une Caution de Soumission acceptable sera rejetée par le Maître d'Ouvrage comme non conforme. La Caution de Soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'offre et mentionner chacun des membres du groupement.
- 19.4. Les Cautions de Soumission des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours, après la publication du résultat de l'attribution.
- 19.5. La Caution de Soumission de l'attributaire du Marché sera libérée dès que ce dernier aura signé le marché et fourni le Cautionnement définitif requis.
- 19.6. La caution de soumission peut être saisie :
- a. Si le Soumissionnaire :
 - i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou
 - ii. N'accepte pas la correction des erreurs en application de l'article 32 du RGAO.
 - b. Si le Soumissionnaire retenu :
 - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 39 du RGAO ; ou
 - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 40 du RGAO ou
 - iii. Refuse de recevoir la notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 20 : Délai de validité des offres

- 20.1. Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres à compter de la date de remise des offres fixée par l'Autorité Contractante, en application de l'article 23 du RGAO. Une offre valable pour une période plus courte sera rejetée par l'Autorité Contractante comme non conforme.
- 20.2. Dans des circonstances exceptionnelles, l'Autorité Contractante peut solliciter le consentement du Soumissionnaire à une prolongation du délai de validité. La demande et les réponses sur lui seront faites le seront par écrit (ou par télécopie). La validité de la caution de soumission prévue à l'article 19 du RGAO sera de même prolongée pour une durée correspondante. Un Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre sa caution de soumission. Un Soumissionnaire qui consent à une prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre, ni ne sera autorisé à le faire.



20.3. Lorsque le marché ne comporte pas d'article de révision de prix et que la période de validité des offres est prorogée de plus de soixante (60) jours, [les montants payables au soumissionnaire retenu, seront actualisés par application de la formule y relative figurant à la demande de prorogation que l'Autorité Contractante adressera au(x) soumissionnaire(s). La demande de l'Autorité Contractante devra inclure une forme de révision des prix. La période d'actualisation ira de la date de dépassement des soixante (60) jours à la date de notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des travaux au soumissionnaire retenu, tel que prévu par le CCAP. L'effet de l'actualisation n'est pas pris en considération aux fins de l'évaluation.

Article 21 : Forme et signature de l'offre

21.1. Le Soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l'offre décrits à l'Article 12 du RGAO, en un volume portant clairement l'indication "ORIGINAL". De plus, le Soumissionnaire soumettra le nombre de copies requis dans les RPAO, portant l'indication "COPIE". En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.

21.2. L'original et toutes les copies de l'offre devront être dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile (dans le cas des copies, des photocopies sont également acceptables) et seront signés par la ou les personnes dûment habilitées à signer au nom du Soumissionnaire, conformément à l'Article 6.1 (a) ou 6.2 (c) du RGAO, selon le cas. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

21.3. L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de l'offre.

D. Dépôt des offres

Article 22 : Cachetage et marquage des offres

22.1. Le Soumissionnaire placera l'original et les copies des documents constitutifs de l'offre dans deux enveloppes séparées et scellées portant la mention «ORIGINAL» et «COPIE», selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure qui devra également être scellée, mais qui ne devra donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

22.2. Les enveloppes intérieures et extérieures :

- a. Seront adressées à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

22.3. Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre à l'Autorité Contractante de renvoyer l'offre scellée si elle n'a pas été ouverte.

22.4. Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme indiqué à l'article 22.2 susvisé, l'Autorité Contractante ne sera nullement responsable si l'offre est égarée ou ouverte prématurément.

Article 23 : Date et heure limite de dépôt des offres

23.1. Les offres doivent être reçues par l'Autorité Contractante à l'adresse spécifiée à l'article 22.2 (a) du RPAO au plus tard à la date et à l'heure spécifiées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

23.2. L'Autorité Contractante peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 9 du RGAO. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Autorité Contractante et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite. Dans ce cas la validité des pièces administratives s'apprécie par rapport à la date de limite initiale.

Article 24 : Offres hors délai

Toute offre parvenue à l'Autorité Contractante après les date et heure limites fixées pour le dépôt des offres conformément à l'Article 23 du RGAO sera déclarée hors délai et, par conséquent, rejetée.

Article 25 : Modification, substitution et retrait des offres

25.1. Un Soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité Contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 21.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».

25.2. La notification de modification, de remplacement ou de retrait de l'offre par le Soumissionnaire sera préparée, cachetée, marquée et envoyée conformément aux dispositions de l'article 22 du RGAO. Le retrait peut également être notifié par télécopie, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, le cachet postal faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour le dépôt des offres.

25.3. Les offres dont les soumissionnaires demandent le retrait en application de l'article 25.1 leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

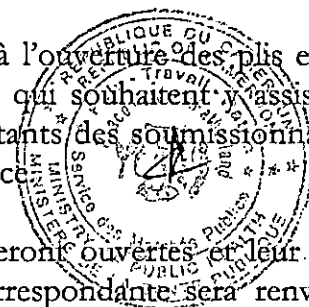
25.4. Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le modèle de soumission. Le retrait de son offre par un Soumissionnaire pendant cet intervalle peut entraîner la confiscation de la caution de sou- mission conformément aux dispositions de l'article 19.6 du RGAO.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 26 : Ouverture des plis et recours

26.1. La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la date, à l'heure et à l'adresse indiquée dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

26.2. Dans un premier temps, les enveloppes marquées « Retrait » seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre correspondante sera renvoyée au



Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées «Offre de Remplacement» seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle offre correspondante substituée à la précédente, qui sera renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte.

Le remplacement d'offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées « modification » seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre correspondante. La modification d'offre ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

26.3. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris tout rabais [*en cas d'ouverture des offres financières*] et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que l'Autorité Contractante peut juger utile de mentionner. Seuls les rabais et variantes de l'offre annoncés à haute voix lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation.

26.4. Les offres (et les modifications reçues conformément aux dispositions de l'article 24 du RGAO) qui n'ont pas été ouvertes et lues à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, quelle qu'en soit la raison, ne seront pas soumises à évaluation.

26.5. Il est établi, séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs rabais, et leurs délais ainsi que la composition de la sous-commission d'analyse. Une copie dudit procès-verbal à laquelle est annexée la feuille de présence est remise à tous les participants à la fin de la séance.

26.6 A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'ARMP, une copie paraphée des offres des soumissionnaires.

26.7. En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Comité d'Examen et de Recours (CER), avec copies au Ministère des Marchés Publics, au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des marchés. L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique. Sous peine de la disqualification de l'offre du soumissionnaire concerné et de la suspension des auteurs aux Marchés Publics.

27.2. Toute tentative faite par un Soumissionnaire pour influencer la Commission de Passation des Marchés ou la Sous-commission d'analyse dans l'évaluation des offres ou l'Autorité Contractante dans la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

27.3. Nonobstant les dispositions de l'alinéa 27.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un Soumissionnaire souhaite entrer en contact avec l'Autorité Contractante pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

Article 28 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec l'Autorité Contractante

28.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, la Commission de Passation des Marchés peut, si elle le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre. La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par la sous-commission d'analyse lors de l'évaluation des soumissions conformément aux dispositions de l'Article 32 du RGAO.

28.2. Sous réserve des dispositions de l'alinéa 1 susvisé, les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission des marchés et de la sous-commission pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché.

Article 29 : Conformité des offres

29.1. La Sous-commission d'analyse procédera à un examen détaillé des offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés, et si les offres sont d'une façon générale en bon ordre.

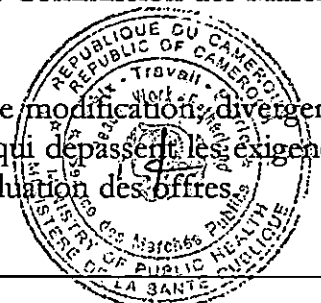
29.2. La sous-commission d'analyse déterminera, si l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres en se basant sur son contenu sans avoir recours à des éléments de preuve extrinsèques.

29.3. Une offre conforme pour l'essentiel est une offre conforme à toutes les stipulations, spécifications et conditions du Dossier d'appel d'offres, sans divergence, réserve ou omission substantielles. Les divergences ou omission substantielles sont celles :

- a. Qui limitent de manière substantielle la portée, la qualité ou les performances des Fournitures et Services connexes spécifiés dans le Marché ; ou
- b. Qui limitent, d'une manière substantielle et non conforme au Dossier d'appel d'offres, les droits de l'Autorité Contractante, du Maître d'Ouvrage et du Maître d'Ouvrage Délégué ou les obligations du Soumissionnaire au titre du Marché ;
- c. Dont l'acceptation serait préjudiciable aux autres Soumissionnaires ayant présenté des offres conformes pour l'essentiel.

29.4. Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel, elle sera écartée par la Commission des Marchés Compétente et ne pourra être par la suite rendue conforme.

29.5. L'Autorité Contractante se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence ou réserve. Les modifications, divergences, variantes et autres facteurs qui dépassent les exigences du dossier d'appel d'offres ne doivent pas être pris en compte lors de l'évaluation des offres.



Article 30 : Evaluation de l'offre technique

- 30.1. La Sous-commission d'Analyse examinera l'offre pour confirmer que toutes les conditions spécifiées dans le RPAO et le CCAP ont été acceptées par le Soumissionnaire sans divergence ou réserve substantielle.
- 30.2. La Sous-commission d'Analyse évaluera les aspects techniques de l'offre présentée conformément à la clause 17 du RGAO afin de s'assurer que toutes les stipulations du Bordereau des prix, du calendrier de livraison et du descriptif de la fourniture (Spécifications techniques, Plans, Inspections et Essais), sont respectées sans divergence ou réserve substantielle.
- 30.3. Si, après l'examen des termes et conditions de l'appel d'offres et l'évaluation technique, la sous-commission d'analyse établit que l'offre n'est pas conforme pour l'essentiel en application de la clause 29 du RGAO, elle proposera à la commission de Passation des marchés d'écarter l'offre en question.

Article 31 : Qualification du soumissionnaire

La Sous-commission s'assurera que le Soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, satisfait aux critères de qualification stipulés à l'article 6 du RPAO. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

Article 32 : Correction des erreurs

- 32.1. La Sous-commission d'Analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La Sous-commission d'Analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :
- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la Sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
 - b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c. S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant soit lié à une erreur arithmétique confirmée par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.
- 32.2. Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la Sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnée et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.
- 32.3. Si le Soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée et sa garantie pourra être saisie.

Article 33 : Evaluation des offres au plan financier

- 33.1. La Sous-commission d'Analyse procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres dont il aura déterminé au préalable qu'elles répondent pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel

d'Offres, au sens des articles 29, 30 et 31 du RGAO, comme indiqué ci-après.

33.2. Pour cette évaluation, la Sous-commission d'Analyse prendra en compte les éléments ci-après :

- a. Le prix de l'offre, indiqué suivant les dispositions de la clause 13 du RGAO ;
- b. Les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques en application de l'article 32 du RGAO ;
- c. Les ajustements du prix imputables aux rabais offerts en application de l'alinéa 13.4 du RGAO;

33.3. Pour évaluer le montant de l'offre, la Sous- Commission d'Analyse peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que le prix de l'offre, dont les caractéristiques, la performance des fournitures et services connexes et leurs conditions d'achat.

Les facteurs retenus et précisés dans le RPAO, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à faciliter la comparaison des offres.

Article 34 : Comparaison des offres

La Sous-commission d'Analyse comparera toutes les offres substantiellement conformes pour déterminer l'offre évaluée la moins-disante, en application de la clause 3 34 du RGAO.

F. Attribution du Marché

Article 35 : Attribution

35.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

35.2. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 36 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un appel d'offres infructueux ou d'annuler une procédure

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres (après autorisation du Premier Ministre lorsque les offres ont été ouvertes) ou de déclarer un appel d'offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

Article 37 : Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché

L'Autorité Contractante, lors de l'attribution du Marché, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, d'un pourcentage ne dépassant pas 15 %, la quantité des fournitures et des services initialement spécifiée dans le Bordereau des quantités, sans changement de prix unitaires ou d'autres termes et conditions.

Article 38 : Notification de l'attribution du marché



Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée, que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'Ouvrage paiera au fournisseur au titre de l'exécution du marché et le délai d'exécution.

Article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

39.1. Toute décision d'attribution d'un marché public par l'Autorité Contractante est insérée avec indication du prix et délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée.

39.2. L'Autorité Contractante communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.3. L'Autorité Contractante est tenue de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.4. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.5. En cas de recours, celui-ci est adressé au Comité d'Examen et de Recours (CER), avec copies au Ministère des Marchés Publics au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

Article 40 : Signature du Marché

40.1. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (5) jours ouvrables pour la signature du marché souscrit par l'attributaire.

40.2. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours ouvrables souscrit par l'attributaire qui suivent la date de sa signature.

Article 41 : Cautionnement définitif

41.1. Dans les vingt-(20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, le cocontractant fournira à l'Autorité Contractante un cautionnement définitif, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

41.2. Le cautionnement, dont le taux varie entre 2 et 5% du montant TTC du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

41.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

41.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation pure et simple du marché

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 050 AONO/MINSANTE/CIPM/2022

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES

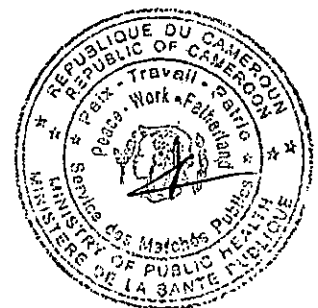
MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 34050 2272

**PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'offres
(R.P.A.O.)**

SEPTEMBRE 2022



Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Les renseignements et les données qui suivent pour l'acquisition des fournitures devront compléter ou préciser les clauses du Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO). En cas de divergence, les dispositions ci- après prévaudront sur les clauses du RGAO.

Ref. RGAO	Généralités
1	Objet de l'Appel d'offres : Amélioration des plateaux techniques des formations sanitaires qui sont citées dans ce cadre notamment (HJY, HD SOA, HD MESSAMENA).
1.1.	Nom et adresse de l'Autorité Contractante : Le Ministre de la Santé Publique. Tél. : 222 22 57 58 Nom et adresse du Maître d'Ouvrage : Le Ministre de la Santé Publique. Tél. : 222 22 57 58
1.2.	Délai de livraison : Soixante jours (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la fourniture. Lieu de livraison : (HJY, HD MESSAMENA, HD SOA)..
2.1.	Source de financement : Budget d'Investissement Public MINSANTE, exercice 2022
4.2.	Critères de provenance des soumissionnaires : La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun disposant d'une expérience dans la fourniture des équipements hospitaliers.
5.1.	Critères de provenance des fournitures : Non limité
6	Qualification du soumissionnaire
6.1.	<p>1. Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ; ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures accordées ; iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ; iv) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant; <p>Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux suivants (Table réanimation nouveau-né avec ambu, Extracteur d'oxygène, Echographe 3 sondes, Automate de Biochimie, Centrifugeuse, Microscope électronique Bistouri électrique, Echographe portable, Automate d'hématologie, Automate de biochimie, Centrifugeuse, Bain Marie, incubateur, Banque de sang, Balance de précision, Glucomètre,)</p> <ul style="list-style-type: none"> v) proposé par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ; vi) Non-conformité à au moins 70% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ; vii) Non satisfaction à 80% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*)) ; viii) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années. <p>2. Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;

- ii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
- iii) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
- iv) Planning et délai de livraison ;
- v) Avoir Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières de 50% du montant de la soumission ;
- vi) Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (au moins deux(02) marchés des équipements médicaux (première et dernière page du marché, procès-verbaux de réception)).

Préparation des offres

11. Langue de l'offre : **Français ou Anglais**

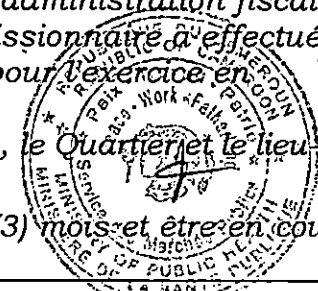
12.1 *La liste des informations sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :*

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- A.1.1** *La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;*
- A.1.2** *L'accord de groupement le cas échéant ;*
- A.1.3** *Le pouvoir de signature le cas échéant ;*
- A.1.4** *Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;*
- A.1.5** *Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque camerounaise de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;*
- A.1.6** *Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation des marchés publics ;*
- A.1.7** *La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres attestant que le soumissionnaire s'est acquitté du montant de 100 000 (cent cinquante mille) francs CFA ;*
- A.1.8** *Le cautionnement de soumission d'une durée de validité d'au moins 30 jours au-delà de la validité des offres, établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.*
- A.1.9** *Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou de l'un de ses représentants certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;*
- A.1.10** *Une copie de l'attestation de l'immatriculation ;*
- A.1.11** *Une attestation de non-redevance délivrée par l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;*
- A.1.12** *Un plan de localisation indiquant la Ville, la Mairie, le Quartier et le lieu dit des Bureaux signé sur l'honneur.*

Toutes ces pièces devront être datées de moins de trois (3) mois et être en cours de validité ;



A.1.13 Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non-abandon d'un marché durant les trois dernières années.

A.2 En cas de groupement d'entreprises

Chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet. Toutefois, les pièces **A.1.5, A.1.7, A.1.8** ne seront présentées que par le mandataire du groupement.

Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique

B.1. Une description détaillée des caractéristiques techniques, les performances, les marques, les modèles, et les références des fournitures proposées, accompagnées de la documentation technique et/ou commerciale (prospectus et/ou brochures techniques) du fabricant du représentant agréé des équipements proposés en français ou en anglais, suffisante pour permettre de juger de la qualité et de la conformité de ces fournitures ;

B.2. La disponibilité du service après-vente ;

B.3. Les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et Descriptif de la Fourniture (DF) du DAO) paraphés, cachetés et signés avec la mention « lu et approuvé » ;

B.4. les références de l'Entreprise ;

B.5. Le planning et le délai de livraison des fournitures ;

B.6. la capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel.

Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

c1. La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;

c2. Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli ;

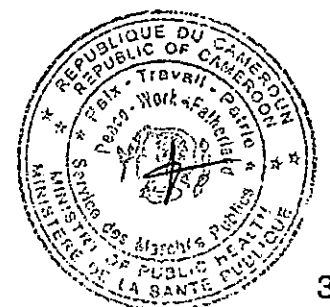
c3. Le Détail Quantitatif et Estimatif ;

c4. Le Sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires ;

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter leur examen.

13	Prix de l'offre
13.1.	Les prix seront CIP (cost insurance price) et comprendront également les frais d'installation et de formation des personnels.
13.2.	Les prix du marché sont fermes et non révisables.
19	Caution de soumission
19.1	Montant de la caution de soumission : 4 000 000 (quatre millions) de francs CFA
19.2	Validité de la caution de soumission : 120 jours
20.1	Délai de validité des offres : 90 jours
21.1	Nombre de copies de l'offre : Sept (7) dont un (1) original et six (6) copies
	Dépôt des offres
23.1.	Aux fins de la remise des offres, l'adresse du Maître d'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres est la suivante : Services des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique , sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à

	<p>proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21) Date et heure limites de dépôt des offres : Date : _____ /2022 Heure : 13 heures</p>
26.1.	<p>Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : l'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <u> </u> / <u> </u> /2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.</p>
	<p>Attribution du Marché</p>
35.1	<p>Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée après application des rabais proposés le cas échéant la moins disante.</p>
	<p>Cautionnement définitif</p>
41.1	<p>Dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché par le Maître d'Ouvrage, le cocontractant fournira un cautionnement définitif. Son montant est fixé à 3 % du montant toutes taxes comprises du marché.</p>



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N° D50/AONO/MINSANTE/CIPM/2022

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

**PIECE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
(CCAP)**

SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

CHAPITRE I : GENERALITES

- Article 1 : Objet du Marché
- Article 2 : Procédure de passation du Marché
- Article 3 : Définitions et attributions
- Article 4 : Nantissement
- Article 5 : Langue, loi et réglementation applicables
- Article 6 : Normes
- Article 7 : Pièces constitutives du marché
- Article 8 : Textes Généraux applicables
- Article 9 : Communication
- Article 10 : Ordre de Service
- Article 11 : Matériel et Personnel du Cocontractant

CHAPITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES

- Article 12 : Garanties et cautions
- Article 13 : Montant du Marché
- Article 14 : Lieu de paiement
- Article 15 : Variation des Prix
- Article 16 : Formule de révision des prix
- Article 17 : Formule d'actualisation des prix
- Article 18 : Paiement
- Article 19 : Intérêts moratoires
- Article 20 : Pénalités retard
- Article 21 : Régime fiscal et douanier
- Article 22 : Timbre et Enregistrement des marchés

CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS

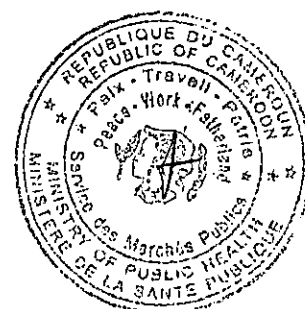
- Article 23 : Brevet
- Article 24 : Lieu et délai de livraison
- Article 25 : Rôle et responsabilités du Cocontractant
- Article 26 : Transport et assurance
- Article 27 : Essais et services connexes
- Article 28 : Service après-vente et consommables

CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION

- Article 29 : Documents à fournir
- Article 30 : Réception provisoire
- Article 31 : Délai de garantie
- Article 32 : Réception définitive

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

- Article 33 : Résiliation du Marché
- Article 34 : Cas de force majeure
- Article 35 : Différend
- Article 36 : Edition et diffusion du présent marché
- Article 37 : Entrée en vigueur



CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent Marché a pour objet l'acquisition des équipements médicaux pour certaines formations sanitaires.

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du présent Marché consistent en la fourniture des dispositifs médicaux suivants :

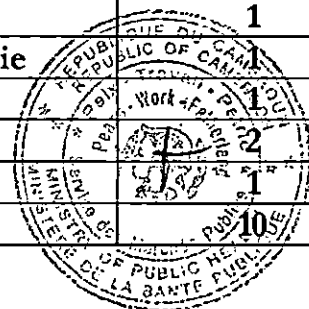
HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE

N°	DESIGNATION	QTES
1	Kit Asat	6
3	Kit Urée (1200/1500 tests)	10
4	Kit créatinine (1200/1500 tests)	10
5	Kit glucose	5
6	Kit bilirubine (1200/1500 tests)	3
7	Kit magnésium	5
8	Kit calcium (1200/1500 tests)	10
10	Kit triglycérides (1200/1500 tests)	15
11	Kit Cholesterol total (1200/1500 tests)	8
12	Kit HDL	5
13	Kit Gamma gT (L570/800 tests)	5
14	Kit PAL	8
15	Kit chlorure	2
16	Kit albumine (400/670 tests)	3
17	Kit aslo (100 tests)	5
18	Kit Facteur rhumatoïde	2
19	Kit TPHA/BW	5
20	Kit CRP 100 tets	10
21	Kit widal	10
22	Kit H-pylori	5
23	Kit Giemsa	3
24	Kit Maygrum wald	5
25	Kit TDR (boites de 40 tests)	15
26	Tubes à VS	500
27	Paquets de Lamelles	10
28	Boites de Bandelettes urinaires (100 tests)	5
29	Tubes secs boites de 100	15
30	Tubes EDTA boites de 100	15
31	Tubes fluorés boites de 100	4
32	Poches vides 450ml	1 000
33	transfuseurs	60
34	Tubes secs boite de 100	300
35	Tubes EDTA boite de 100	300
36	Aiguilles (A UU 194) bte de 100	60
37	Rouleaux de coton 500 G	30
38	Litres d'alcool (bidon 20L)	5
39	Litres de javel (la croix1,5 L)	5
40	Gants (bte de 100)	100

41	Garrots (paquet de 50)	2
42	Hémoglobinomètre	3
43	Bandelettes (bte de 50)	24

HOPITAL DE DISTRICT DE SOA

N°	Désignation	Qté
1	Aspirateur chirurgical à 2 bouches de 3 L	1
2	Négatoscope	1
3	Plateau rectangulaire/jeu	2
4	Plateau réniforme/jeu	2
5	Potence porte-sérum	10
6	Bassin de lit	15
7	Stéthoscope	2
8	Tensiomètre	2
9	Pèse-personnes avec toise	1
10	Tensiomètre	2
11	Boîte d'accouchement	2
12	Boîte de curetage	2
13	Boîte de petite chirurgie	1
14	Boîte de suture périnéale	1
15	Boîte examen gynécologique	2
16	Fœtoscope doppler	2
17	Kit aspirateur manuel intra utérin	2
18	Lampe d'examen	2
19	Lit de travail	1
20	Table réanimation nouveau né avec ambu	1
21	Extracteur d'oxygène	1
22	Echographe 3 sondes	1
23	Automate de Biochimie	1
24	Centrifugeuse	1
25	Microscope électronique	2
26	Bain Marie	1
27	Bec de besen	1
28	Hôte d'incubation (incubateur)	1
29	Réfrigérateur	2
30	Tapis pour gymnastique médicale	1
31	Tapis roulant pour kinésithérapie	1
32	Electrocardiographe 3 pistes	1
33	Moniteur multiparamétrique	1
34	Barres parallèles	2
35	Bicyclette ergométrique	1
36	Lampe à infra-rouge	1
37	Lampe UV	1
38	Plan de musculation	1
39	Générateur de courant de basse fréquence en kinésithérapie	1
40	Stérilisateur à vapeur grande capacité	1
41	Brancard sur chariot avec civière amovible	2
42	Boîte de laparotomie	1
43	Lits d'hospitalisation	10



HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

N°	Désignation	Qté
1	Poupinel 120 litres	1
2	Oxymétrie de Pouls	5
3	Boîte de laparotomie	1
4	Boîte de chirurgie digestive	1
5	Boîte de chirurgie gynécologique	1
6	Boîte de traumatologie complète	1
7	Bistouri électrique	1
8	Extracteur (concentrateur) d'oxygène	2
91	Echographe portable	2
10	Automate d'hématologie	1
12	Automate de biochimie	1
13	Centrifugeuse	1
14	Microscope électronique	2
15	Bain Marie	1
16	Bec de besen	1
17	incubateur)	1
18	Réfrigérateur	2
19	Banque de sang	1
20	Balance de précision	2
21	Glucomètre	2
22	Lits d'hospitalisation	30
23	Tensiomètre	4
24	Stéthoscope	4
25	Paravent à roulettes	1
26	Potence	30
27	Chariot d'urgence	2
28	Laryngoscope	1
29	Glucomètre	2

ARTICLE 3 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Le présent Marché a été passé après APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_____/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du _____ RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES

ARTICLE 4 : DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS

- Le Maître d'Ouvrage est le **Ministre de la santé Publique**. A ce titre, il est signataire du marché et en assure le bon fonctionnement ;
- Le Chef de service du marché est le **Chef de la Division des Etudes et des Projets (DEP)** du Ministère de la Santé Publique. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels ;
- L'Ingénieur du marché est : **Le Sous-Directeur de la Technologie Sanitaire**, il est responsable du suivi technique et financier, il apprécie, décide et donne toutes les instructions n'entraînant aucune incidence financière ;
- Le Cocontractant est la Société _____ domiciliée à _____ Tél. : _____.

ARTICLE 5 : NANTISSEMENT

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements et de la liquidation est le **Ministre de la Sante Publique**.

- Le Responsable chargé du paiement est le **Payeur spécialisé auprès du Ministère de la Santé Publique et du Minjustice**.

10. Le décret N° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
11. Le décret N° 2021/267 du 05 Mai 2021 portant ratification de l'accord de prêt n°189/CAM-20/05-SCE du 31 décembre 2020 ;
12. La circulaire n°001/C/MINFI du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
13. La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
14. Les textes régissant les corps de métiers ;
15. Les normes en vigueur ;
16. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

ARTICLE 10 : COMMUNICATION

9.1 : Toutes notifications et communications écrites dans le cadre du présent marché devront être faites aux adresses suivantes :

a. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire : **Monsieur le Ministre de la Santé Publique** avec copie adressée dans les mêmes délais, et au Chef de Service, **Yaoundé, Tel/Fax: 222 22 10 21** et à l'Ingénieur le Cas échéant.

b. Dans le cas où le Cocontractant est le destinataire :

9.2 : Le Cocontractant adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 11 : ORDRES DE SERVICE

11.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le **Maître d'Ouvrage** et notifié par le **Chef de service du Marché**.

11.2. L'ordre de service à incidence financière ou susceptible de modifier les délais sera signé par le **Maître d'Ouvrage** et notifié par le **Chef de service du Marché**.

11.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le **Chef de Service du Marché** après avis de l'**Ingénieur** et notifiés par l'**Ingénieur du Marché**.

11.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le **Maître d'Ouvrage** et notifié par le **Chef de Service du Marché** avec copie à l'**Ingénieur du Marché**.

11.5. Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations, pour cas de force majeure, seront signés par le **Maître d'Ouvrage** et notifié par le **Chef de Service du Marché** après avis de l'**Ingénieur du Marché**.

11.6. Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

11.7. Tous les ordres de service émis doivent être tenus en copie au Minmap.

Chapitre II : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 12 : GARANTIES ET CAUTIONS :

12.1 Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant TTC du présent Marché.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des prestations, à la suite d'une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant de l'Administration.

12.2 Cautionnement de garantie

Une retenue de garantie de **dix pour cent (10%)** sera opérée sur le montant TTC du présent Marché. La somme correspondante sera payée ou la caution en tenant lieu libérée, à la réception définitive des prestations.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant de l'Administration.

12.3 **Cautionnement d'avance de démarrage**

L'avance de démarrage est cautionnée à 100% par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

ARTICLE 13 : MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du présent Marché, tel qu'il ressort du détail ou devis estimatif ci-dessous, est de : _____ francs CFA Hors Taxes soit _____ francs CFA Toutes Taxes Comprises et _____ francs CFA Net à Percevoir (NAP).

ARTICLE 14 : PAIEMENT

Le paiement des prestations objet du présent Marché sera effectué par virement, au vu des pièces justificatives réglementaires, sur le compte bancaire suivant : **Compte bancaire n° _____, ouvert à _____, B.P: _____.**

ARTICLE 15 : VARIATION DES PRIX

NON APPLICABLE

ARTICLE 16 : MONNAIE DE PAIEMENT

Le paiement du présent Marché se fera en Francs CFA et en totalité après livraison des fournitures.

A cet effet, le Cocontractant de l'Administration fournira les documents ci-après :

- La facture timbrée ;
- Le bordereau de livraison ;
- Le procès-verbal de réception ;
- Le marché enregistré.

ARTICLE 17 : INTERETS MORATOIRES

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues, conformément à l'article 168 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant code des marchés publics.

ARTICLE 18 : PENALITES DE RETARD

18.1 Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- a. Un deux millième (1/2000è) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard, du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché.
- b. un millième (1/1000) du montant TTC du marché de base, par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

18.2 Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base.

ARTICLE 19 : REGIME FISCAL ET DOUANIER

Le présent marché est soumis au régime fiscal et douanier applicable au Cameroun au moment de sa signature.

ARTICLE 20 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT DU MARCHÉ

Sept (07) exemplaires originaux du présent Marché seront enregistrés et timbrés par les soins et aux frais du Cocontractant de l'Administration, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 21 : AVANCE DE DEMARRAGE

21.1 Le Maître d'Ouvrage pourra accorder une avance de démarrage égale à 40% du montant du marché dès signature du marché à la demande écrite du Cocontractant de l'Administration, sur présentation d'une facture en quatre (4) exemplaires et d'une garantie bancaire d'un même montant établie selon le modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres, valable jusqu'à la réception sans réserves des prestations, et émise par une banque commerciale de premier ordre agréée conformément à la réglementation en vigueur.

21.2 L'avance de démarrage doit être cautionnée de 100 %.



21.3 Le non-paiement de l'avance de démarrage ne constitue pas un motif de non-exécution du marché.

CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 22 : BREVET

Le Cocontractant de l'Administration garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs comportements.

ARTICLE 23 : LIEU ET DELAI DE LIVRAISON

23.1 L'ensemble des prestations faisant l'objet du présent Marché devra être livré dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

Les lieux de livraison sont : **(Hôpital Jamot, HD SOA, HD MESSAMENA).**

23.2 Le Cocontractant est tenu de prendre toutes les dispositions relatives afin de procéder après livraison des fournitures à **l'installation, la mise en service et la formation des personnels utilisateurs de chacune des formations sanitaires.**

ARTICLE 24 : ROLE ET RESPONSABILITE

1. Rôle et responsabilité du Maître d'Ouvrage

Il est chargé de l'organisation, du bon fonctionnement et du contrôle du marché.

2. Rôle et responsabilité du Cocontractant

Le Cocontractant de l'Administration est responsable vis-à-vis du Maître d'Ouvrage, de l'organisation et de la conduite des opérations de livraison.

ARTICLE 25 : TRANSPORT ET ASSURANCE

25.1 Emballage pour le transport :

Le Cocontractant de l'Administration doit prendre toutes les dispositions pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le Cocontractant de l'Administration doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

25.2 Assurance :

Les risques de toute nature pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Cocontractant de l'Administration.

ARTICLE 26 : ESSAI ET SERVICES CONNEXES

Opération de mise en œuvre

D'une manière générale, les matériels seront approvisionnés et mis en ordre de marche dans le local où ils sont livrés. Cet approvisionnement et cette installation sont entièrement à la charge et sous l'entière responsabilité du Cocontractant de l'Administration. Seront donc prévus dans l'exécution des prestations, outre la livraison sur site :

- a) les essais et la mise en service des fournitures : ils seront constatés par un procès-verbal dressé contradictoirement entre les parties ;
- b) la mise à disposition, sur place d'un technicien capable de donner aux utilisateurs et aux personnels de maintenance, au moment de la prise de possession de la fourniture, les explications nécessaires à son bon fonctionnement et à son entretien ;
- c) la fourniture de la nomenclature complète des pièces détachées et le tarif correspondant ;
- d) la fourniture d'une trousse d'outils nécessaires pour l'entretien courant ;
- e) les accessoires prévus en diversité et nombre suffisant pour que les équipements puissent remplir leur fonction dans les diverses configurations rencontrées au cours de leur usage.

Documentation technique

La documentation technique devra être fournie en même temps que les équipements et comprendra impérativement :

- **le manuel d'utilisation et d'exploitation ;**
- **le manuel de maintenance comprenant la description des opérations de vérification (de routine ou exceptionnelles)**

- la documentation technique comprenant la nomenclature des pièces détachées permettant de se réapprovisionner chez les fabricants, la liste des fabricants et/ou Cocontractants éventuels de pièces de rechange, les procès-verbaux d'essais ou d'épreuves ;

- **le certificat de garantie du fabricant ou du Cocontractant.**

Tous ces documents seront remis en deux (2) exemplaires en français ou en anglais.

L'un des exemplaires est destiné au service de maintenance du Ministère de la Santé Publique, l'autre sera sur site.

Formation du personnel

Le Cocontractant devra assurer la formation :

- du personnel utilisateur du matériel, afin que ce dernier soit capable d'utiliser correctement et complètement le matériel ;
- du personnel technique de maintenance, cela afin que ce dernier puisse effectuer correctement les opérations préventives et déceler les causes de pannes ou de mauvais fonctionnement.

Cette formation sera assurée à une date et en un lieu arrêté d'un commun accord entre les parties.

ARTICLE 27 : SERVICE APRES VENTE ET CONSOMMABLES

Service Après-vente (SAV) : Le Cocontractant de l'Administration aura à maintenir en République du Cameroun, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de la réception définitive :

- a) un représentant permanent dûment mandaté ;
- b) un stock suffisant de pièces de rechange, ensembles et sous-ensembles pour satisfaire aux demandes de réparation faite par le Maître d'Ouvrage.

Le délai d'intervention sera de cinq (05) jours à compter de la date de réception de la commande par le Cocontractant de l'Administration.

La fourniture des pièces et les réparations après le délai de la garantie sont à la charge du Maître d'Ouvrage.

Consommables : Le Cocontractant de l'Administration s'engage à constituer un stock de pièces de consommation courante accompagnant le matériel à la livraison. Ces pièces d'utilisation courante seront prévues pour une consommation pour une période d'un (1) an. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'acquérir ou non tout ou partie de ces consommables. Ces consommables seront chiffrés d'abord individuellement, puis listés, quantifiés et chiffrés sur un an par équipement.

CHAPITRE IV : RECEPTION DES FOURNITURES

ARTICLE 28 : RECEPTION TECHNIQUE

Le Cocontractant de l'Administration devra dans un délai de dix (10) jours au moins avant la réception provisoire transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

- (a) Copies de la facture du Cocontractant de l'Administration décrivant les fournitures, indiquant leur quantité, leur prix unitaire, le montant total ;
- (b) Notification de la livraison ;
- (c) Certificat de garantie du Fabricant ou du Cocontractant ;
- (d) le Certificat d'origine.

Avant la réception provisoire, le cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie à l'Ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

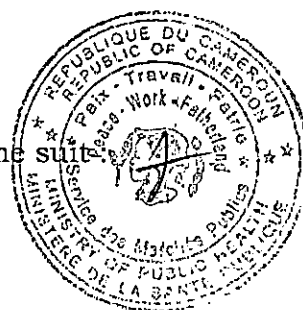
La commission de réception technique est composée comme suit :

- **Le Chef Service du Marché ;**
- **L'ingénieur du Marché ;**
- **Le point focal de suivi du Marché ;**
- **Le Cocontractant ou son représentant.**

ARTICLE 29 : RECEPTION PROVISOIRE

La réception provisoire sera effectuée par une Commission composée comme suit :

Président : **Le Maître d'Ouvrage ou son Représentant ;**
Rapporteur : **Ingénieur du Marché ;**



Observateur : **Le Représentant du Ministère en charge des Marchés Publics ;**

Membres :

- **Le Chef Service du Marché ;**
- **L'Agent en charge de la comptabilité matière compétent ;**
- **Le Chef Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé publique ;**
- **Le Cocontractant de l'Administration.**

Le Maître d'Ouvrage peut inviter toute personne en fonction de ses compétences ou connaissances techniques.

La Commission est convoquée à la réception par courrier écrit au moins dix (10) jours avant la date de la réception. La Commission de réception provisoire vérifiera la qualité et la conformité des équipements livrés, par rapport aux caractéristiques définies dans le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception provisoire. En cas de non-conformité, le Cocontractant de l'Administration sera invité à remplacer le matériel incriminé.

La réception provisoire fera l'objet d'un Procès-Verbal de réception signé sur le champ par au moins deux tiers (2/3) des membres de la Commission et par le Cocontractant, dont le président, l'ingénieur du marché, le chef service du Marché et l'agent en charge de la comptabilité matière compétent.

ARTICLE 30 : DELAIS DE GARANTIE

Le Cocontractant de l'Administration garantit que toutes les fournitures livrées en exécution du présent Marché sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux, sauf si le marché en a disposé autrement. Le Cocontractant de l'Administration garantit en outre que les fournitures livrées en exécution du Marché n'auront aucune défectuosité due à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en œuvre (sauf dans la mesure où la conception ou les matériaux sont requis par les spécifications du Maître d'Ouvrage) ou à tout acte ou omission du Cocontractant de l'Administration, survenant pendant l'utilisation normale des matériels livrés dans les conditions prévalant dans le pays de destination finale.

30.1 : La durée de garantie est de 12 mois à compter de la date de réception provisoire des prestations.

30.2 : Obligation du Cocontractant pendant la période de garantie

Le Maître d'Ouvrage notifiera rapidement au Cocontractant de l'Administration par écrit toute réclamation faisant jouer la garantie et pouvant notamment être une panne consécutive ou non, à des vices de construction ou à des défauts de fabrication.

A la réception d'une telle notification, le Cocontractant de l'Administration réparera ou remplacera les fournitures ou leurs pièces défectueuses, dans un délai de vingt (20) jours sans frais pour le Maître d'Ouvrage. Le délai d'intervention durant la période de garantie ne pourra pas excéder cinq (05) jours ouvrables.

Si le Cocontractant de l'Administration, après notification, manque à rectifier la ou les défectuosités, durant la période susmentionnée, la durée de garantie pourrait alors être :

- prolongée de la même durée que la durée d'immobilisation du matériel si celle-ci excède les vingt (20) jours de la notification de la panne ;
- renouvelée intégralement dans le cas du remplacement du matériel.

ARTICLE 31 : RECEPTION DEFINITIVE

31.1 Modalités de la réception définitive

La réception définitive sera effectuée, dans un délai maximum de **dix (10) jours** à compter de l'expiration du délai de garantie.

La Commission de réception définitive sera la même que celle ayant prononcé la réception provisoire.

31.2 Attributions de la Commission de réception définitive

Avant de prononcer la réception définitive, la Commission vérifiera, par tous les moyens à sa disposition (P.V. de réception provisoire, etc.), que les clauses contractuelles ont été entièrement

respectées et que le Cocontractant s'est honorablement acquitté des tâches prescrites pour la période de garantie.

A l'issue de la séance de la Commission, il sera dressé un procès-verbal de réception définitive signé par les membres de ladite Commission.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 32 : RESILIATION DU MARCHE

Le marché peut être résilié comme prévu dans le code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux articles 42, 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- retard de plus de dix jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des prestations de plus de 10 jours calendaires ;
- Retard dans les prestations entraînant les pénalités de plus de 10% du montant des travaux ;
- Refus de la reprise des prestations mal exécutées ;
- Défaillance du Cocontractant de l'Administration.

ARTICLE 33 : CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne sera réputée avoir failli à ses engagements contractuels dans la mesure où l'exécution de ses obligations serait retardée, entravée ou empêchée par un cas de force majeure.

Ne pourront être considérés comme cas de force majeure que les actes, situations ou événements échappant au contrôle des parties et présentant un caractère imprévisible et irrésistible.

Le Cocontractant de l'Administration ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maître d'Ouvrage son intention d'invoquer ce cas de force majeure et ce, avant la fin du vingtième (20) jour, suivant l'événement.

En tout état de cause, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier les cas de force majeure invoqués et les preuves fournies par le Cocontractant de l'Administration.

ARTICLE 34 : DIFFEREND

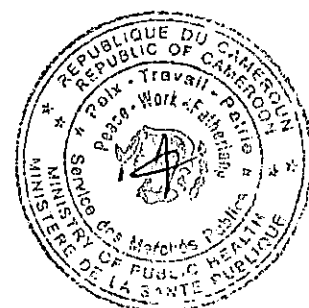
Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant les Tribunaux compétents de Yaoundé.

ARTICLE 35 : EDITION ET DIFFUSION DU PRESENT MARCHE

Vingt (20) exemplaires du présent Marché seront édités et diffusés par les soins du Maître d'Ouvrage après souscription par le Cocontractant de l'Administration.

ARTICLE 36 ET DERNIER : ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE :

Le présent marché ne deviendra définitif qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Il entrera en vigueur dès sa notification au Cocontractant de l'Administration.



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 050 / AONO / MINSANTE / CIPM / 2022 05/09/2022

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N°5 : DESCRIPTIFS DE LA FOURNITURE (DF)

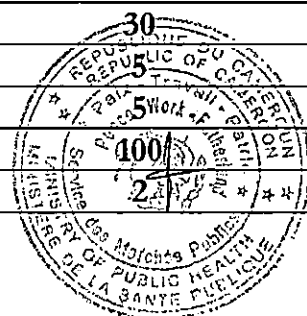
SEPTEMBRE 2022

DESCRIPTIFS DE LA FOURNITURE

Les caractéristiques dimensionnelles qui sont données dans le présent « DF » le sont à titre indicatif et les performances techniques sont des performances minimales.

HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE

N°	DESIGNATION	QTES
1	Kit Asat	6
3	Kit Urée (1200/1500 tests)	10
4	Kit créatinine (1200/1500 tests)	10
5	Kit glucose	5
6	Kit bilirubine (1200/1500 tests)	3
7	Kit magnésium	5
8	Kit calcium (1200/1500 tests)	10
10	Kit triglycérides (1200/1500 tests)	15
11	Kit Cholesterol total (1200/1500 tests)	8
12	Kit HDL	5
13	Kit Gamma gT (L570/800 tests)	5
14	Kit PAL	8
15	Kit chlorure	2
16	Kit albumine (400/670 tests)	3
17	Kit aslo (100 tests)	5
18	Kit Facteur rhumatoïde	2
19	Kit TPHA/BW	5
20	Kit CRP 100 tets	10
21	Kit widal	10
22	Kit H-pylori	5
23	Kit Giemsa	3
24	Kit Maygrum wald	5
25	Kit TDR (boites de 40 tests)	15
26	Tubes à VS	500
27	Paquets de Lamelles	10
28	Boîtes de Bandelettes urinaires (100 tests)	5
29	Tubes secs boites de 100	15
30	Tubes EDTA boites de 100	15
31	Tubes fluorés boites de 100	4
32	Poches vides 450ml	1 000
33	transfuseurs	60
34	Tubes secs boite de 100	300
35	Tubes EDTA boite de 100	300
36	Aiguilles (A UU 194) bte de 100	60
37	Rouleaux de coton 500 G	30
38	Litres d'alcool (bidon 20L)	5
39	Litres de javel (la croix1,5 L)	5
40	Gants (bte de 100)	100
41	Garrots (paquet de 50)	2

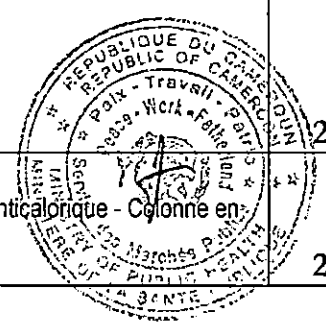


42	Hémoglobinomètre	3
43	Bandelettes (bte de 50)	24

HOPITAL DE DISTRICT DE SOA

N°	Désignation	Qté
1	<p>Aspirateur chirurgical à 2 bouches de 3 L Puissance d'aspiration : 90 litres / minute. Dépression ajustable de 0 - 675 mm HG. Aspiration continue et discontinue par interrupteur et pédale. Deux flacons de réception capacité de 2 litres pour chacun des flacons, avec couvercle et dispositif anti-retour du fluide dans la pompe. Livré sur roulettes antistatiques, dont deux avec freins. Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 jeux de tuyauterie silicone autoclavable • 1 pédale de commande et câble secteur, longueur 3m. • 2 bouches de sécurité de rechange 	1
2	<p>Négatoscope Surface d'interprétation une fois 36 x 43 cm - Source lumineuse type lumière du jour, température de couleur 6.500 °K - Alimentation doit éviter tout effet stroboscopique Prise de terre et interrupteur Marche / Arrêt - Ouverture sur face arrière pour installation et branchement mural Matériaux finitions : Coffret métallique émaillé au four Ecran plexiglas opalin haute résistance Fixe film acier inox poli Fil nylon transversal pour petite clichés Cordon secteur avec fiche Alimentation : 220 – 240 V, 50Hz</p>	1
3	<p>Plateau rectangulaire/jeu de 5 Ensemble de plateaux en acier inox 18/10 de 200x120 x20 mm (2), 280x180x30 mm (2), 370x270x40 mm (1)</p>	2
4	<p>Plateau réniforme/jeu Ensemble de plateaux réniforme en acier inox 18/10 de 260 ml (3), 450 ml (2)</p>	2
5	<p>Potence porte-sérum Tube en acier inox Monté sur base lourde à 5 branches équipées de roulettes Tige porte-flacons réglable en hauteur et équipée de deux crochets type sécurité</p>	10
6	<p>Bassin de lit Modèle en plastique, taille standard</p>	15
7	<p>Stéthoscope Modèle bi-auriculaire à double pavillon livré avec membranes de rechanges</p>	2
8	<p>Tensiomètre Brassard adhésif velcro, avec poire Manomètre à lame, gradué de 0 à 35 cm de mercure, à aiguille libre Bouton de remise à zéro Fourni avec une poire de rechange.</p>	2
9	<p>Pèse-personnes avec toise Modèle avec grand cadran gradué circulaire Construction solide avec corps entièrement en acier Revêtement anti-dérapant Portée 150 kg par 100 g Toise ruban à fixer : 2m, graduation en mm</p>	1
10	<p>Tensiomètre Brassard adhésif velcro, avec poire. Manomètre à lame, gradué de 0 à 300 mm de mercure, à aiguille libre. Bouton de remise à zéro. Livré avec stéthoscope simple ou double pavillon avec membrane adulte Sensibilité minimale de 3,8 dB dans la bande de 50 à 500 Hz. Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Brassard adulte • 1 Brassard enfant • 1 poire de rechange 	2

11	Boîte d'accouchement 1 boîte inox – 2 pinces Kocher 18 cm – 1 spéculum 30 cm – 1 paire de ciseaux à épisiotomie – 1 paire ciseaux droits 18 cm à bouts ronds – 2 pinces de Péan – 1 porte aiguille de Mayo Hégar – 5 aiguilles	2
12	Boîte de curetage 1 boîte inox 1 ciseaux mousse cbe 18 cm 1 hystérotomètre de Valleix 1 spéculum de Collin 1 pinces de Pozzi 1 pinces de Museux 1 pince de Bozemann 1 pinces a faux germes 1 pince de J.L Faure 1 pince Rochester Péan drt 22 cm 1 pince de Cheron 24 cm 1 pinces de Foerster 24 cm 1 curettes de Sims 1 curettes de Gourdet 1 curette de Simon 1 curette de Volkmann longue 1 porte-coton gyneco 30 cm	2
13	Boîte de petite chirurgie 1 Boîte inox – 1 ciseaux chirurgicaux pointus 14,5 cm – 1 ciseaux chirurgicaux ronds 14,5 cm – 2 pinces de Kocher 18,5 cm – 1 pince à disséquer 14,5 cm avec griffes – 1 pince à disséquer 14,5 cm sans griffes – 1 pince de l'eau – 1 sonde cannelée – 1 pince porte aiguille – Mayo Hégar – 1 manche de bistouri n°3 avec 100 lames.	1
14	Boîte de suture périnéale 1 Boîte inox ou aluminium traité 1 Valve de Doyen 1 Spéculum de Cusco 1 Pince à pansements 1 Spéculum de Collin 2 Pinces de Museux 2 Pinces de Pozzi 3 Pinces de Kocher 16 cm 1 Ciseaux CRB MM 16 cm 1 Pince de J.L Faure 1 Porte-coton gynéco 1 Ciseaux de Metzenbaum DR 18cm ou SIMS	1
15	Boîte examen gynécologique 1 boîte inox 1 spéculum de Collin pm 1 spéculum de Collin gm 1 pince à pansements 24 cm 1 pince de Museux 24 cm 1 sonde vésicale femme	2
16	Fœtoscope doppler Fréquence 2 Mhz, sonde 20 mm Haut-parleur de 8 ohms à volume réglable Fonctionnement avec batterie rechargeable 9 V Livré en trousse Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz	2
17	Kit aspirateur manuel intra utérin Une(01) seringue en polypropylène de 60 cc avec système double valve ; flacon d'huile lubrifiante(*) ; six connecteurs « seringues canules » de couleurs différentes(*) ; six canules stériles à usage unique de 5, 6, 7, 8, 9,10mm(*).	2
18	Lampe d'examen Eclairage mono foyer - Basse tension d'une puissance de 20-50 watts - Sur pied roulant avec filtre anticalorique - Colonne en acier inoxydable réglable en hauteur - Réflecteur de 12 cm de diamètre environ Alimentation : 220 – 240 V, 50Hz	2



19	<p>Lit de travail Revêtement époxy, sommier en treillis métallique Relève buste et relève jambes avec plicature commandés par manivelles au pied du lit Proclive / décline Tête et pied de lit avec panneaux amovibles de couleur et poignées en ABS Mobile sur 4 roues 125 mm dont 2 freinées</p>	1
20	<p>Table réanimation nouveau né avec ambu Chaleur radiante, contrôle de la température patient et ambiante avec alarmes Venturi 180 MM Hg, valve PEEP Circuit patient et masque, débitmètre et humidificateur</p>	1
21	<p>Extracteur d'oxygène Capacité : 6L/Mn en continu. Portable/mobile sur roulettes. Mobile sur 4 roulettes Débit : 1/2 à 6 L/mn. Concentration : 95%. Sécurité : Panne réseau, Haute pression, Concentration d'oxygène basse, Débit au-dessus / au-dessous des performances usine, Température Oxygène haute. Possibilité de fonctionner sur courant continu, 12 VDC. Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humidificateur avec tuyau, connecteur et canule • 12 filtres d'entrée, type HEPA • 24 filtres environnement intérieur • 12 filtres pour compresseur • 1 jeu de fusibles de rechange 	1
22	<p>Echographe 3 sondes Système d'imagerie couleur par ultrasons portable et compacte Caractéristiques standard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecran LCD haute résolution de 15" inclinable à 30° • Capacité de stockage 500 Go • 2 ports de sondes, mais livré avec 3 sondes (une sonde endovaginale, une sonde convexe et une sonde linéaire) • Ports Réseau et USB <p>Applications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abdomen - Obstétrique - Gynécologie - Vasculaire - Néonatalogie - Parties molles et superficielles <p>Modes opératoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • B • Couleur • M • Power • FreeXros M 	1
23	<p>Automate de Biochimie Spectrophotomètre semi-automatique ; Source de lumière: lampe halogène quartz- 12V / 20W ; Gamme Longueur d'onde: 7 filtres standards 340nm, 405 nm, 492 nm, 510 nm ,546nm, 578nm, 630nm ; Méthode d'analyse: Lecture mono et bichromatique possible ; Mémoire: 26 tests profils, 110 000 résultats de l'échantillon jusqu'à 210 programmes ouverts ; Impression: Enregistreur thermique intégré ; Affichage: Grand écran couleur LCD d'au moins 7.0" ; Autorisation fabricant(*)</p>	1
24	<p>Centrifugeuse de table 12 tubes Vitesse RPM : d'au moins 16000 tr/min, (*) Nombre de tube : au moins 12 (*) Réglage de la vitesse en continu, Moteur sans balai, Affichage sur LCD de la vitesse RCF et de la minuterie</p>	1

Alarme de survitesse et de déséquilibre.
 Identification du rotor, portes à serrures électromagnétiques.
 Contrôle du panneau tactile, affichage du code d'erreur.
 Chambre en acier inoxydable.
 Boîtier en métal solide
Caractéristiques techniques :
 Taille externe minimale (L x D x H), mm : 1040 x 615 x 1770 ;
 Taille interne minimale (L x D x H), mm : 940*540*545 ;
 Surface de travail Hauteur minimale : au moins 730mm(**) ;
 Affichage : Affichage LED(**) ;
 Débit d'air Vitesse : Moyenne de 0.3 ~ 0.5 m/s, vitesse d'air réglable ;
 Matériel : Corps principal: acier laminé à froid avec revêtement en poudre anti-bactéries ; Table de travail: Acier inoxydable ;
 Préfiltre : Fibre de Polyester (lavable) ;
 Vitre avant : Manuel, verre trempé de 5mm, anti-UV ;
 Ouverture Maximale : 350mm ;
 Lampe fluorescente : 21W ;
 Lampe UV : Émissions de 253.7 nanomètres ;
 Roulette : Roue universelle avec pieds de nivellement(**) ;
 Alimentation : 110/220V ± 10%; 60/50Hz.

25 Microscope électronique binoculaire

Tête binoculaire
 Objectif achromatique: 4X, 10X, 40X, 100X(**) (s, huileux);
 Eclairage intégré: Ampoule halogène 6V / 20W(**) ;
 Luminosité réglable(**);
 Mise au point: réglage grossier et fin coaxial;
 Livré avec :
 - Une ampoule halogène de rechange 6V / 20W;
 - Un filtres (bleu) : 1 pièce;
 - Huile à immersion : 1 bouteille;
 Housse de protection : 1pièce.

2

26 Bain Marie

Capacité : au moins 20L (*)
 Cuve en acier inox(**) ;
 Uniformisation de la température à l'intérieur du réservoir par un agitateur rotatif ;
 alarme sonore et visuelle(**) ;
 minuterie mise en marche lorsque la température préréglée est stabilisée ;
 Couvercle en acier inox(**) ;
 Porte-tube en acier inox(**) ;
 Contrôleur de température: Digital ;
 Températures préréglées: N/A ;
 Lecteur de température: Affichage LED ;
 Puissance de chauffe: d'en moyenne 1000W

1

27 Bec de bunsen

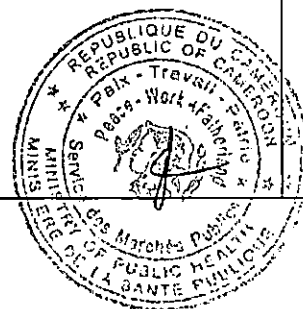
Bec bunsen avec vanne d'arrêt gaz et poignet de maintien
 Raccord de tétine diamètre 12 mm
 Type BEC MEKER 45 MM GAZ NATUREL

1

28 Hôte d'incubation (incubateur)

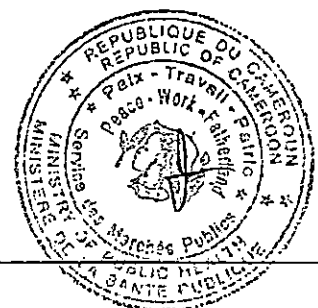
Capacité : 20 litres(*)
 La structure extérieure : en acier inoxydable ;
 Deux étages intérieurs réglables ;
 Porte et contreporte complètement construits en acier inoxydable ;
 Structure intérieure et porte avec garniture en caoutchouc(**) ;
 Résistance en acier inoxydable(**) ;
 Mode d'emploi: continu (stand-by) ou temporisé ;
 Temporisateur de 0 à 250 minutes ;
 Température réglable de 0 à 200°C ;
 Thermostat de sécurité(**) ;
 Minuterie de 120mn,
 Thermostat de sécurité ;
 Voyant de contrôle ;
 Fusible bipolaire ;

1



	<p>Isolation laine de roche ; Porte isolée avec fenêtre d'observation ; Fermeture à clé ; Étuve ventilée pour une répartition uniforme de la température ; Dimensions minimales externes : 565x315x410mm ; Dimensions minimales internes: 405x250x220mm ; Puissance: au moins 400w ; Alimentation 230 volts monophasé 50 Hz(*), cordon d'alimentation électrique.</p>	
29	<p>Réfrigérateur FONCTION : Réfrigérateur permettant de conserver à une température stable et basse des organes et des produits biologiques CARACTERISTIQUES : Carrosserie extérieure en tôle protégée contre la corrosion Cuve intérieure résistant aux substances chimiques Congélateur intégré indépendant (2 portes) Capacité totale : 300 litres environ Réglage de température (-20° à 4°C) Puissance du groupe frigorifique Dimensions et description générale de l'armoire</p>	2
30	<p>Tapis pour gymnastique médicale Tapis souple en caoutchouc ou en matière synthétique : dimensions approximatives : 400 x 500 cm</p>	1
31	<p>Tapis roulant pour kinésithérapie Main courante sur les deux côtés, réglage de la pente de montée et réglage de la vitesse de 1 à 12 km/h Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
32	<p>Electrocardiographe 3 pistes 3 canaux avec centrage automatique des lignes de base. Représentation sur trois canaux des 12 dérivations. Acquisition simultanée et synchrone des 9 signaux. Vitesse d'inscription 5/6,25/10/12,5/25/50 mm/s. Sensibilité 5/10/20 mm/V Filtrage myogramme et réseau Alimentation 220 V/50 Hz et batterie incorporée pour fonctionnement autonome Capacité batterie : 3 heures de fonctionnement. Imprimante incorporée Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 20 rouleaux de papier thermique • 5 tubes de 250 ml de gel conducteur • Câble patient à 10 conducteurs • 6 électrodes précordiales réutilisables, avec ventouse • 1 jeu de 4 clamps électrode pour membres, adulte ou enfant • 1 boîte d'électrodes réutilisables • 1 sangle thoracique 15 x 40 cm pour fixation des électrodes • 1 housse contre la poussière </p>	1
33	<p>Moniteur multiparamétrique 5 paramètres au moins : ECG, PNI, SPO2, Température, Respiration Ecran couleur 10 pouces minimum 4 traces Détection du débranchement des électrodes Autres caractéristiques souhaitées Autres paramètres souhaités : CO2 ; analyse d'arythmies et ST ; FIO2 ; débit cardiaque Détection des impulsions de pacemaker Protection défibrillateur Protection contre les radiofréquences (diathermie) Alimentation par batterie/secteur</p>	1
34	<p>Barres parallèles Porte mains en bois multipli de 2,50 m, réglables en hauteur de 1,35 à 2 m. Levier de serrage, boutons de décrantage incorporés dans les montants coulissants, en acier inox avec graduation centimétrique gravée pour réglage en hauteur. Ecartement des porte-mains de 37,5 à 65 cm par cols de cygne en matériau composite, avec marquage sur couronne graduée. Piètement avec sabots antidérapants.</p>	2
35	<p>Bicyclette ergométrique</p>	1

	<p>Construction en acier, siège et poignées ajustables en hauteur avec frein de courant turbulent électromagnétique Résistance d'effort ajustable de 45 à 400 watts, indépendamment de la vitesse. Commande par courroie sans entretien. Indication de la puissance, fréquence, temps et dépense de calories.</p>	
36	<p>Lampe à infra-rouge Circline quartz 400 W - Bras orientable - Interrupteur, grille de protection - Pied mobile 5 branches Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
37	<p>Lampe UV Lampe à mercure froid. Longueur d'onde de 253,7 et 360 nm Minuterie 30 mn Ensemble sur pied en yube inox sur roulettes Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
38	<p>Plan de musculation Machine de musculation multifonctions, colonne de traction à 3 stations avec 3 poulies dorsaux, à charge manuelle aec pile de poids : 2 x 0,5 kg et 13 x 1 kg. Cadre en acier, 60 x 60 x 2 mm, revêtement de poudre, hauteur environ 2 m. Banc de blocage court de 63 x 40 x 55 cm environ ; banc additionnel long d'environ 125 x 40 x 45 cm. Poignées de traction avec tourillon en plastique Sangle à une main, à deux mains et avec anneau. Barres de traction en tube avec prise de main moletée à prise moyenne et à prise étroite.</p>	1
39	<p>Générateur de courant de basse fréquence en kinésithérapie Réglage de la forme et de la puissance des signaux Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
40	<p>Stérilisateur à vapeur grande capacité Stérilisateur manuel à pression Cuve en inox ou aluminium spécialement traité pour résister à la pression de stérilisation contenant un panier perforé à pied - Couvercle avec joint caoutchouc équipé d'un manomètre de pression gradué jusqu'à 1,5 kg/cm². Capacité 20 litres environ - soupape de sécurité de pression - Stérilisation 1 bar = 121°C - Destiné à être chauffé sur réchaud à pétrole, à gaz, ou plaque électrique</p>	1
41	<p>Brancard sur chariot avec civière amovible Bâti métallique, revêtement époxy, brancard amovible, sommier treillis métallique, têtière réglable, barrières latérales rabattables, protections anti-choc aux angles, 4 roues de 200 mm dont 2 avec frein - Livré avec tige porte sérum - Dimensions : 1950 x 650 x 750 mm</p>	2
42	<p>Boîte de laparotomie Boîte en inox 50 x 20 x 12 cm comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 pince hémostatique, Péan, 18 cm, 6 pinces à champs de Backhaus 14 cm, 1 manche de bistouri n°4, 100 lames de bistouri n°4 à usage unique, 1 sonde cannelée, 14 cm, 2 pinces à dissection, S/G 14 cm, 2 pinces à dissection, A/G, 1 x 2 dents, 14 cm, 2 pinces à dissection, A/G, 1 x 2 dents, 20 cm, 2 pinces atraumatiques, DeBakey, 1,5 mm x 15 cm, 1 pince à dissection, à griffes, 1 x 2 dents, Potts Smith, 21 cm, 4 pinces hémostatiques, Péan, 13 cm, droite, 4 pinces hémostatiques, Halsted Mosquito, 13 cm, droite, 4 pinces hémostatiques, Péan, 13 cm, courbe, 4 pinces hémostatiques, Halsted Mosquito, 13 cm, courbe, 2 pinces hémostatiques de Kocher, 20 cm, droite, à griffes, 1 pince hémostatique, Overholt-Geissendoerfer, 21 cm, 4 pinces-clamps péritoine, Mikulicz, 20 cm, 1 x 2 dents, 2 pinces d'éponges, Foerster, 25 cm, droite, 2 pinces à saisir le tissu, Allis, 4 x 5 dents, 19 cm 2 écarteurs, Volkmann, 4 dents, pointu, 21 cm, 2 écarteurs, Volkmann, 6 dents, pointu, 21 cm, 1 écarteur, Langenbeck, 30 x 11 mm, 22 cm, 1 écarteur, Mikulicz, 90 x 50 mm, 26 cm, 1 écarteur, Simon, 115 x 22 mm, 28 cm, 	1



	<p>3 écarteur, Roux, 24 x 20 / 30 x 28 mm, 15 cm, 1 sonde cannelée, 16 cm, 1 stylet, 14 cm, 1 sonde herniaire de Martin, 1 sonde conductrice de Koenig, 19,5 cm x 3 mm, 2 aiguilles à ligatures, Deschamps, mousse, courbe à gauche et à droite, 20 cm 1 tube d'aspiration, Poole Charr 30, 1 porte aiguille, Crile-Wood, avec cannelure, 15 cm, 1 porte aiguilles, Mayo-Hegar, 18 cm, 1 porte aiguilles, Mayo-Hegar, 20 cm, 1 bassin de solution diam. 8 cm, inox, 165 ml</p>	
43	<p>Lits d'hospitalisation Sommier en treillis métallique Tête et pied de lit chromés avec panneaux laminés Structure rigide et robuste avec pieds sur patins Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m3, Housse en plastique lavable</p>	10

HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

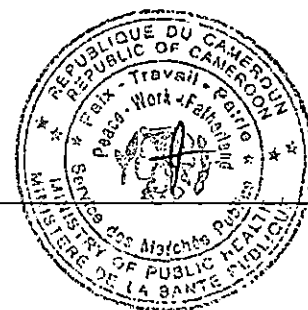
1	Désignation	Qté
2	<p>Poupinel 120 litres Stérilisateur à air sec, capacité : 120 litres. Structure extérieure et chambre interne construites entièrement en acier inoxydable 18/10. Thermostat : 1-99,9 min. Température ajustable de 50 à 300°C. Chauffage par une résistance enveloppante qui garantit une distribution uniforme de la chaleur. Voyants de contrôle. Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 clayettes acier inoxydable ou acier chromé • Pince pour extraction des plateaux 	1
3	<p>Oxymétrie de Pouls Moniteur de mesure de la saturation d'oxygène du sang et du rythme cardiaque Alimentation secteur et batterie avec 2 capteurs d'extrémité digital : un capteur auriculaire, un capteur multité avec câble Gamme de mesure de la SpO2 : en valeur relative % Gamme de fréquence cardiaque : 10 à 100 pbm Alarmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saturation haute • Saturation basse • Fréquence haute • Fréquence basse 	5
4	<p>Boîte de laparotomie Boite en inox 50 x 20 x 12 cm comprenant :</p> <p>1 pince hémostatique, Péan, 18 cm, 6 pinces à champs de Backhaus 14 cm, 1 manche de bistouri n°4, 100 lames de bistouri n°4 à usage unique, 1 sonde cannelée, 14 cm, 2 pinces à dissection, S/G 14 cm, 2 pinces à dissection, A/G, 1 x 2 dents, 14 cm, 2 pinces à dissection, A/G, 1 x 2 dents, 20 cm, 2 pinces atraumatiques, Debakey, 1,5 mm x 15 cm, 1 pince à dissection, à griffes, 1 x 2 dents, Potts Smith, 21 cm, 4 pinces hémostatiques, Péan, 13 cm, droite, 4 pinces hémostatiques, Halsted Mosquito, 13 cm, droite, 4 pinces hémostatiques, Péan, 13 cm, courbe, 4 pinces hémostatiques, Halsted Mosquito, 13 cm, courbe, 2 pinces hémostatiques de Kocher, 20 cm, droite, à griffes, 1 pince hémostatique, Overholt-Geissendoerfer, 21 cm,</p>	1

4 pinces-clamps péritoine, Mikulicz, 20 cm, 1 x 2 dents,
 2 pinces d'éponges, Foerster, 25 cm, droite,
 2 pinces à saisir le tissu, Allis, 4 x 5 dents, 19 cm
 2 écarteurs, Volkman, 4 dents, pointu, 21 cm,
 2 écarteurs, Volkman, 6 dents, pointu, 21 cm,
 1 écarteur, Langenbeck, 30 x 11 mm, 22 cm,
 1 écarteur, Mikulicz, 90 x 50 mm, 26 cm,
 1 écarteur, Simon, 115 x 22 mm, 28 cm,
 3 écarteur, Roux, 24 x 20 / 30 x 28 mm, 15 cm,
 1 sonde cannelée, 16 cm,
 1 stylet, 14 cm,
 1 sonde herniaire de Martin,
 1 sonde conductrice de Koenig, 19,5 cm x 3 mm,
 2 aiguilles à ligatures, Deschamps, mousse, courbe à gauche et à droite, 20 cm
 1 tube d'aspiration, Poole Charr 30,
 1 porte aiguille, Crile-Wood, avec cannelure, 15 cm,
 1 porte aiguilles, Mayo-Hegar, 18 cm,
 1 porte aiguilles, Mayo-Hegar, 20 cm,
 1 bassin de solution diam. 8 cm, inox, 165 ml

5 Boîte de chirurgie digestive

1 boîte inox 42x18x8 cm
 1 manche bistouri n°4
 1 pince pean porte-tampons 18 cm
 6 pinces a champs de backhauss 14 cm
 2 pinces de terrier s/g 13 cm
 6 pinces de leriche s/g droites 15 cm
 6 pinces de leriche s/g courbes 15 cm
 2 pinces d'allis 15 cm
 1 pince en coeur 16 cm
 2 pinces clamps de doyen courbe 23 cm
 3 pinces de bengolea courbe s/g 24 cm
 1 pince dissection a/g 14 cm
 1 pince dissection s/g 14 cm
 1 pince dissection a/g 20 cm
 1 paire ecarteur de farabeuf 15 cm
 1 lame malleable 33 cm (50x25mm)
 1 ciseaux droit mousse 16 cm
 1 ciseaux metzemaub courbe 18 cm
 1 ciseaux metzemaub courbe 23 cm
 2 porte-aiguille mayo hegar 20 cm
 2 aiguilles de reverdin courbe moyenne 20cm
 2 cupules inox (diam 80mm)
 1 pince guyon 23 cm
 1 pince wertheim-cullen
 1 pince a dissection de barraya 25 cm
 1 ciseaux metzemaub droit 26 cm
 1 porte-aiguille de stratte 23 cm
 6 pinces de rochester -pean droites 20 cm.
 1 lame de chevret 30 cm.
 1 valve de leriche - 28 cm - 300 x 45 mm.
 1 manche de bistouri n°4 long.
 1 ecarteur de ricard 3 valves .
 1 ciseaux mayo courbe 18 cm.
 1 ciseaux mayo droit 18 cm.
 1 pince mixter o'shaugnessy 20cm.
 1 sonde cannelee 14 cm.
 2 pinces d'allis 19 cm.
 1 pince a pansement droite 24 cm.
 3 pinces de kelly courbes 16 cm.
 1 pince de duval a cremaillere 22 cm x 20 mm.
 4 explorateurs de bakes n°4.
 1 stylet porte-coton 14cm.
 1 pince a cystite de desjardins 23 cm

1



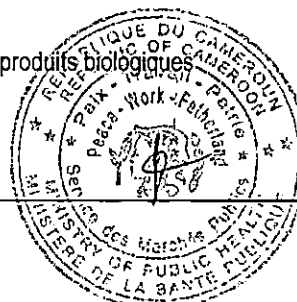
6	<p>Boîte de chirurgie gynécologique</p> <p>1 boîte inox 30x12x6 cm. 1 valve vaginale de doyen 90 mm. 1 speculum de cusco pliant 30 mm. 1 pince a pansements droite 24 cm (longuette). 1 speculum de collin 35 mm. 2 pinces de museux droites 24 cm (7x5 mm). 2 pinces de pozzi 24 cm. 3 pinces kocher droites a/g 16 cm. 1 ciseau mousse courbe 16 cm. 1 pince de j l faure courbe a/g 22 cm. 1 stylet porte-coton uterin 30 cm. ciseau metzemabaum droit 18 cm.</p>	1
7	<p>Boîte de traumatologie complète</p> <p>Boîte en inox comprenant :</p> <p>1 Boîte inox 50X20X12 cm 2 Broches de KIRCHNER 15/10 X 29 cm 2 Broches de KIRCHNER 18/10 X 29 cm 2 Broches de STEINMANN (150 X diam 4 mm) 2 Broches de STEINMANN (250 X diam 4 mm) 1 Règle 30 cm 1 Guide broche, diam. 2,5 mm 1 Crochet LAMBOTTE a os, 26 cm 1 Grand davier FARABEU 26 cm 1 Petit davier FARABEU 23 cm 1 Pince gouge LUER 4 articulations droite (27 cm x 8 mm) 1 Pince gouge LUER 4 articulations courbe (27 cm x 8 mm) 1 Pince coupante de LISTON 4 articulations droite 27 cm 1 Pince coupe- broches 4 articulations coupe latérale tungstène, 22 cm 1 Pince universelle pour orthopédie ; 1 Burin farabeuf 21 cm x 15 mm 1 Burin farabeuf 21 cm x 25 mm 1 Ostéotome de LAMBOTTE 21 cm x 20 mm droit 1 Rugine FARABEU droite 15 cm x 12 mm 1 Rugine de LAMBOTTE moyenne 21 cm x 20 mm 1 Burin de STILLE 20 cm x 20 mm 1 Gouge de STILLE 20 cm x 25 mm 3 Curettes a os de VOLKMAN (17 cm, diam. 8 mm) 1 Chasse clou 1 Chasse greffons double 1 Pointe carrée 25 cm x 8 mm 1 Pointe carrée 18 cm x 2 mm 1 Pointe carrée 18 cm x 4 mm 1 Pointe carrée 18 cm x 6 mm 1 Masse d'OMBREDANNE, manche exagonal 21 cm x diam. 40 mm, 900 G 1 Grand davier LAMBOTTE, droit à crémaillère, 26 cm 1 Grand davier VERBRUGGE PREHENSEUR, mors dentés, coude 24 cm 2 Pinces de BENGOLEA A/G courbes 24 cm 2 Pinces de BENGOLEA S/G courbes 24 cm 1 Pince de MUSEUX 24 cm (7x5 mm) 1 Pince de MUSEUX 18 cm (7x5 mm) 1 Pinces LERICHE droites A/G 15 cm 6 Pinces KOCHER droites A/G 14 cm 2 Pinces LERICHE droite S/G 15 cm 1 Pince KELLY courbe 14 cm 1 Porte-aiguille MAYO HEGAR 16 cm 1 Porte-aiguille MAYO HEGAR 18 cm 1 Ciseaux MAYO droit 16 cm 1 Ciseaux MAYO courbe 16 cm 1 Pince dissection S/G 20 cm 1 Pince dissection S/G 25 cm 2 Pince dissection A/G 20 cm 1 Pince dissection A/G 25 cm</p>	1

	8 Pincés à champs de BACKHAUSS 14 cm 8 Pincés de TERRIER 13 cm 2 Ecarteurs de FARABEU 15 cm (la paire) 1 Ecarteur de BECKMANN 30 cm 2 Lames malléables 33 cm (50x25 mm) 4 Leviers à os de LANGE-HOMANN (4 modèles différents : 10 mm, 22 mm, 43 mm et 70 mm) 1 Levier à os de BENNETT, 24 cm 2 Manches de bistouri N°3 1 Manche de bistouri N°3 long 2 Porte-tampons 24 cm (longuette)	
8	Bistouri électrique Technologie haute fréquence pour coupe et coagulation en mode bipolaire ou unipolaire séparées ou simultanées avec électrode neutre. Adapté à tout type d'opération y compris sous liquide Puissance du générateur : 400 W. Contrôle du fonctionnement manuel ou par pédale au choix de l'opérateur Sortie flottante Blocage du fonctionnement Avertisseur sonore en cas d'anomalie sur le circuit de l'électrode neutre Vérification du système de sécurité avant mise en service par l'opérateur Protection pour emploi d'un défibrillateur Circuit de régulation de la puissance choisie et limitation de la puissance de sortie maximum. Commande à pédale pneumatique étanche et antidéflagrante. Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 1 commande à double pédale coupe / coagulation, antidéflagrante • 2 manches porte-électrodes stérilisables • 1 électrode neutre pour adultes en acier inox avec câble de branchement • 1 boîte pour électrodes stérilisable • 1 pince bipolaire, coudée, 20 cm • 1 cordon pour pince bipolaire, longueur 3m, plus un adaptateur 4mm • 1 électrode couteau, à lame droite • 1 électrode couteau, à lame courbée • 1 électrode à lancette droite • 1 électrode à lancette courbée • 1 électrodes à aiguille grosse, droite • 1 électrodes à aiguille fine, droite • 1 électrode ronde, droite, diamètre 2,5 ou 3 mm • 1 électrode ronde, boule coudée, diamètre 2,5 ou 3 mm • 1 électrode anse à fil 8 ou 10 mm • 1 électrode anse à fil 4 ou 5 mm • 1 électrode croché coudé ou équivalent • Guéridon roulant pour bistouri 	1
9	Extracteur (concentrateur) d'oxygène Débit réglable de 0 à 5 litres par minute Concentration : 94% à 2 L/mn ; 93% à 4 L/mn ; 90% à 5 L/mn Alarmes : <ul style="list-style-type: none"> - Défaut secteur - Faible concentration d'oxygène - Pression basse ou haute 	2
10	Echographe portable Système d'imagerie couleur par ultrasons portable et compacte Caractéristiques standard <ul style="list-style-type: none"> • Ecran LCD haute résolution de 15" inclinable à 30° • Capacité de stockage 500 Go • 2 ports de sondes, mais livré avec 3 sondes (une sonde endovaginale, une sonde convexe et une sonde linéaire) • Ports Réseau et USB Applications <ul style="list-style-type: none"> - Abdomen - Obstétrique - Gynécologie 	2



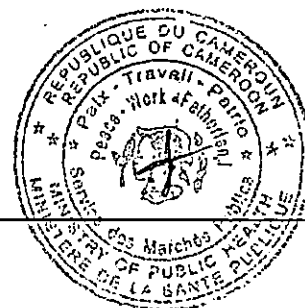
	<ul style="list-style-type: none"> - Vasculaire - Néonatalogie - Parties molles et superficielles <p>Modes opératoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • B • Couleur • M • Power • FreeXros M 	
12	<p>Automate d'hématologie</p> <p>Nombre de paramètres : 24 au moins Performance de l'analyse : à différenciation en 5 parties Affichage des résultats sur écran LCD 17 pouces Prélèvement sur tube ouvert ou fermé Volume de l'échantillon : maximum 20 µL Dilution des échantillons intégrés Nettoyage automatique de l'aiguille Calibration automatique Calibration, contrôle de qualité et archivage des résultats intégré Impression des valeurs normales sur feuille de résultats Cadence : 60 tests/h Capacité de stockage : 100 000 échantillons Imprimante externe Affichage et impression des histogrammes de : GR, GB, Pla</p> <p>L'appareil doit être livré avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kit de réactif de démarrage pour 1000 hémogrammes - Kit de pièce de rechange première usure (tubulure, lampe, vannes...) 	1
13	<p>Automate de biochimie</p> <p>Spectrophotomètre semi-automatique ; Source de lumière: lampe halogène quartz- 12V / 20W ; Gamme Longueur d'onde: 7 filtres standards 340nm, 405 nm, 492 nm, 510 nm ,546nm, 578nm, 630nm ; Méthode d'analyse: Lecture mono et bichromatique possible ; Mémoire: 26 tests profiles, 110 000 résultats de l'échantillon jusqu'à 210 programmes ouverts ; Impression: Enregistreur thermique intégré ; Affichage: Grand écran couleur LCD d'au moins 7.0" ; Autorisation fabricant(*)</p>	1
14	<p>Centrifugeuse de table 12 tubes</p> <p>Vitesse RPM : d'au moins 16000 tr/min, (*) Nombre de tube : au moins 12 (*) Réglage de la vitesse en continu, Moteur sans balai, Affichage sur LCD de la vitesse RCF et de la minuterie Alarme de survitesse et de déséquilibre. Identification du rotor, portes à serrures électromagnétiques. Contrôle du panneau tactile, affichage du code d'erreur. Chambre en acier inoxydable. Boîtier en métal solide</p> <p>Caractéristiques techniques : Taille externe minimale (L x D x H), mm : 1040 x 615 x 1770 ; Taille interne minimale (L x D x H), mm : 940*540*545 ; Surface de travail Hauteur minimale : au moins 730mm(*) ; Affichage : Affichage LED(*) ; Débit d'air Vitesse : Moyenne de 0.3 ~ 0.5 m/s, vitesse d'air réglable ; Matériel : Corps principal: acier laminé à froid avec revêtement en poudre anti-bactéries ; Table de travail: Acier inoxydable ; Préfiltre : Fibre de Polyester (lavable) ; Vitres avant : Manuel, verre trempé de 5mm, anti-UV ; Ouverture Maximale : 350mm ; Lampe fluorescente : 21W ; Lampe UV : Émissions de 253.7 nanomètres ;</p>	1

	Roulette : Roue universelle avec pieds de nivellement(*) ; Alimentation : 110/220V ± 10%; 60/50Hz.	
15	Microscope électronique binoculaire Tête binoculaire Objectif achromatique: 4X, 10X, 40X, 100X(*) (s, huileux); Eclairage intégré: Ampoule halogène 6V / 20W(*) ; Luminosité réglable(*); Mise au point: réglage grossier et fin coaxial; Livré avec : - Une ampoule halogène de rechange 6V / 20W; - Un filtres (bleu) : 1 pièce; - Huile à immersion : 1 bouteille; - Housse de protection : 1pièce.	2
16	Bain Marie Capacité : au moins 20L (*) Cuve en acier inox(*) ; Uniformisation de la température à l'intérieur du réservoir par un agitateur rotatif ; alarme sonore et visuelle(*) ; minuterie mise en marche lorsque la température préréglée est stabilisée ; Couvercle en acier inox(*) ; Porte-tube en acier inox(*) ; Contrôleur de température: Digital ; Températures préréglées: N/A ; Lecteur de température: Affichage LED ; Puissance de chauffe: d'en moyenne 1000W	1
17	Bec de bunsen Bec bunsen avec vanne d'arrêt gaz et poignet de maintien Raccord de tétine diamètre 12 mm Type BEC MEKER 45 MM GAZ NATUREL	1
18	Hôte d'incubation (incubateur) Capacité : 20 litres(*) La structure extérieure : en acier inoxydable ; Deux étages intérieurs réglables ; Porte et contreporte complètement construits en acier inoxydable ; Structure intérieure et porte avec garniture en caoutchouc(*) ; Résistance en acier inoxydable(*) ; Mode d'emploi: continu (stand-by) ou temporisé ; Temporisateur de 0 à 250 minutes ; Température réglable de 0 à 200°C ; Thermostat de sécurité(*) ; Minuterie de 120mn, Thermostat de sécurité ; Voyant de contrôle ; Fusible bipolaire ; Isolation laine de roche ; Porte isolée avec fenêtre d'observation ; Fermeture à clé ; Étuve ventilée pour une répartition uniforme de la température ; Dimensions minimales externes : 565x315x410mm ; Dimensions minimales internes: 405x250x220mm ; Puissance: au moins 400w ; Alimentation 230 volts monophasé 50 Hz(*), cordon d'alimentation électrique.	1
19	Réfrigérateur FONCTION : Réfrigérateur permettant de conserver à une température stable et basse des organes et des produits biologiques CARACTERISTIQUES : Carrosserie extérieure en tôle protégée contre la corrosion Cuve intérieure résistant aux substances chimiques Congélateur intégré indépendant (2 portes)	2



	<p>Capacité totale : 300 litres environ Réglage de température (-20° à 4°C) Puissance du groupe frigorifique Dimensions et description générale de l'armoire</p>	
20	<p>Banque de sang (réfrigérateur) Spécifications Techniques Volume brut : 747 / 636 Capacité de stockage (poches de sang) : 450 (450ml) / 625 (350ml) Température de consigne (pré-réglée) : +4°C Limite d'alarme basse / haute température : +2°C / +6°C Hold over time (+4°C à +10°C) : 2 h 48 Classe climatique (domaine de température) : SN / T (+10°C à +43°C) Technique de dégivrage : Naturel Fluide frigorigène (réfrigérant) : R600a Dimensions minimales extérieures H x L x P (mm) : 1988 x 992 x 1039 Dimensions minimales intérieures H x L x P (mm) : 1167 x 740 x 713 Plage de tension (V) : 220-240 Fréquence (Hz) : 50 / 60 Puissance (W) : 300 Consommation d'énergie (kWh/24h) : 1.5 (50Hz) / 1.6 (60Hz) Émission de chaleur (Kcal/h) : 36 Taux d'utilisation du compresseur (%) : 27 Niveau sonore (dB(A)) (à 1m de hauteur et 1m de distance) : 50 (50Hz) / 51(60Hz) Plage de tension (V) : 115-127 Fréquence (Hz) : 60 Puissance (W) : 300 Consommation d'énergie (kWh/24h) : 1.4 Émission de chaleur (Kcal/h) : 35 Taux d'utilisation du compresseur (%) : 29 Niveau sonore (dB(A)) (à 1m de hauteur et 1m de distance) : 46</p>	1
21	<p>Balance de précision Electronique, capacité 150 g à 0,01g - Plateau de pesée diamètre 116 mm Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	2
22	<p>Glucomètre Prélèvement sur d'autres parties du corps autres que l'extrémité des doigts Caractéristiques d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plage de température : + 15 Oc a + 32 Oc • Plage de mesure : - %Q : 120 – 5 - SEC : 9,6 – 96 - INR : 0.8 – 8.0 • Echantillon : 0,5 ul • Mémoire interne : 300 mesures avec dates et heures • Alimentation : Secteur et batterie rechargeables • Indicateur d'usure des piles <p>Livre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 bandelettes sans code, • Une solution de contrôle • 10 lancettes • Un stylo auto piqueur avec 5 profondeurs de piqûres, • Un manuel d'utilisation • Un carnet, le tout dans une pochette de voyage2 	
23	<p>Lits d'hospitalisation Sommier en treillis métallique Tête et pied de lit chromés avec panneaux laminés Structure rigide et robuste avec pieds sur patins Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m3, Housse en plastique lavable</p>	30
24	<p>Tensiomètre</p>	4

	Brassard adhésif velcro, avec poire Manomètre à lame, gradué de 0 à 35 cm de mercure, à aiguille libre Bouton de remise à zéro Fourni avec une poire de recharge	
25	Stéthoscope Récepteur simple pavillon avec membrane adulte Sensibilité minimale de 3,8 dB dans la bande de 50 à 500 Hz Tube en « Y » de fort diamètre Lyre avec ressort traité pour une élasticité constante Embouts auriculaires interchangeables	4
26	Paravent à roulettes Paravent à 3 panneaux et pliables Structure en tube d'acier chromé. Rideaux en plastique lavable, auto éteignant. Couleur blanche. Equipé de 6 roulettes Largeur de chaque section 50 cm. Monté sur roulettes diam. 50 mm Dim: 144 x 170 h cm aprox (complètement ouvert)	1
27	Potence porte-sérum Structure en acier chromé de haute qualité Muni de quatre crochets Hauteur [1300mm-1980mm] Quatre roulettes	30
28	Chariot d'urgence Matériaux : Surface : installation sur table moulé en ABS avec plateau en acier inoxydable -Pilier : pilier en alliage d'aluminium avec revêtement de PVDF. Panneaux : Les panneaux latérale et arrière sont en composite d'aluminium de haute qualité. Tiroirs : Tous les tiroirs sont de conception démontable Tiroir moulé en alliage d'aluminium / Tiroir soudé en plaque d'aluminium. Poignée de tiroir moulé en ABS Espaces : Boite de médicament et diviseur ABS Roulettes : Roulette avec freins fonctionnant sans bruit, dont le diamètre est de 100mm au moins Pare-choc rond : Situer en dessous du chariot. Capacités minimales de chargement : capacité du tiroir : 50kg, charge globale : au moins 200kg Dimensions minimales : L650 x L475 x H970 (mm) Accessoires standard : <ul style="list-style-type: none"> - Etagère de défibrillateur ; - Table d'extension ; - Potence pour intraveineuse en acier inoxydable de type #304 ; - Carte pour RCP (réanimation cardio-pulmonaire) ; - Bac à déchets ; - Support d'alimentation externe avec prise électrique ; - Support de réservoir à oxygène ; - Panier métallique en acier inoxydable de type #304 ; - Diviseur PC transparent ; - Matière anti-dérapant ; - Joints de verrou - Tiroirs à amortisseurs ; - Roulettes avec freins. Accessoires en option : <ul style="list-style-type: none"> - Boîte de stockage des dossiers patient ; - Gobelet pour médicament ; - Boîte médical ; - Poignée de poussée ; - Etagère à ventouses ; - Porte-dossier ; - Boîte à aiguille ; - Surface transparente ; - Roulettes directionnelles ; - Support pour désinfectant. 	2



29	Laryngoscope Eclairage conventionnel Livré en coffret ou trousse Avec 3 lames inox, tailles 1, 2, 3 et piles	1
30	Glucomètre Livré en trousse vinyle comprenant - 1 glucomètre - 1 stylo de prélèvement sanguin - 25 lancettes stériles et 1 boîte de 25 bandelettes Glucotide	2

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 050/AONO/MINSANTE/CIPM/2022

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

.....
PIECE N°6 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
.....

SEPTEMBRE 2022



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.

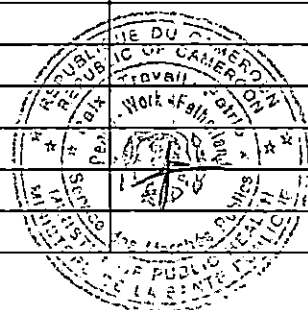
HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE

N°	Désignation avec description des fournitures (préciser marques et modèles)	Unité	Prix unitaire en chiffres hors TVA	Prix unitaire en toutes lettres hors TVA
1	Kit Asat			
3	Kit Urée (1200/1500 tests)			
4	Kit créatinine (1200/1500 tests)			
5	Kit glucose			
6	Kit bilirubine (1200/1500 tests)			
7	Kit magnésium			
8	Kit calcium (1200/1500 tests)			
10	Kit triglycérides (1200/1500 tests)			
11	Kit Cholesterol total (1200/1500 tests)			
12	Kit HDL			
13	Kit Gamma gT (L570/800 tests)			
14	Kit PAL			
15	Kit chlorure			
16	Kit albumine (400/670 tests)			
17	Kit aslo (100 tests)			
18	Kit Facteur rhumatoïde			
19	Kit TPHA/BW			
20	Kit CRP 100 tets			
21	Kit widal			
22	Kit H-pylori			
23	Kit Giemsa			
24	Kit Maygrum wald			
25	Kit TDR (boites de 40 tests)			
26	Tubes à VS			
27	Paquets de Lamelles			
28	Boites de Bandelettes urinaires (100 tests)			
29	Tubes secs boites de 100			
30	Tubes EDTA boites de 100			
31	Tubes fluorés boites de 100			
32	Poches vides 450ml			
33	transfuseurs			
34	Tubes secs boite de 100			
35	Tubes EDTA boite de 100			
36	Aiguilles (A UU 194) bte de 100			
37	Rouleaux de coton 500 G			
38	Litres d'alcool (bidon 20L)			
39	Litres de javel (la croix1,5 L)			
40	Gants (bte de 100)			
41	Garrots (paquet de 50)			
42	Hémoglobinomètre			

43	Bandelettes (bte de 50)			
----	--------------------------	--	--	--

HOPITAL DE DISTRICT DE SOA

N°	Désignation avec description des fournitures (préciser marques et modèles)	Unité	Prix unitaire en chiffres hors TVA	Prix unitaire en toutes lettres hors TVA
1	Aspirateur chirurgical à 2 bords de 3 L			
2	Négatoscope			
3	Plateau rectangulaire/jeu			
4	Plateau réniforme/jeu			
5	Potence porte-sérum			
6	Bassin de lit			
7	Stéthoscope			
8	Tensiomètre			
9	Pèse-personnes avec toise			
10	Tensiomètre			
11	Boîte d'accouchement			
12	Boîte de curetage			
13	Boîte de petite chirurgie			
14	Boîte de suture périnéale			
15	Boîte examen gynécologique			
16	Fœtoscope doppler			
17	Kit aspirateur manuel intra utérin			
18	Lampe d'examen			
19	Lit de travail			
20	Table réanimation nouveau né avec ambu			
21	Extracteur d'oxygène			
22	ECHOGRAPHE 3 sondes			
23	Automate de Biochimie			
24	Centrifugeuse			
25	Microscope électronique			
26	Bain Marie			
27	Bec de bunsen			
28	Hôte d'incubation (incubateur)			
29	Réfrigérateur			
30	Tapis pour gymnastique médicale			
31	Tapis roulant			
32	Electrocardiographe 3 pistes			
33	Moniteur multiparamétrique			
34	Barres parallèles			
35	Bicyclette ergométrique			
36	Lampe à infra-rouge			
37	Lampe UV			
38	Plan de musculation			
39	Générateur de courant de basse fréquence			
40	Stérilisateur à vapeur grande capacité			



41	Brancard sur chariot avec civière amovible			
42	Boîte de laparotomie			
43	Lits d'hospitalisation			

HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

N°	Désignation avec description des fournitures (préciser marques et modèles)	Unité	Prix unitaire en chiffres hors TVA	Prix unitaire en toutes lettres hors TVA
1	Poupinel 120 litres			
2	Oxymétrie de Pouls			
3	Boîte de laparotomie			
4	Boîte de chirurgie digestive			
5	Boîte de chirurgie gynécologique			
6	Boîte de traumatologie complète			
7	Bistouri électrique			
8	Extracteur (concentrateur) d'oxygène			
9	Echographe portable			
10	Automate d'hématologie			
11	Automate de biochimie			
12	Centrifugeuse			
13	Microscope électronique			
14	Bain Marie			
15	Bec de besen			
16	incubateur)			
17	Réfrigérateur			
18	Banque de sang			
19	Balance de précision			
20	Glucomètre			
21	Lits d'hospitalisation			
22	Tensiomètre			
23	Stéthoscope			
24	Paravent à roulettes			
25	Potence			
26	Chariot d'urgence			
27	Laryngoscope			
28	Glucomètre			

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° ____/AONO/MINSANTE/CIPM/2022

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

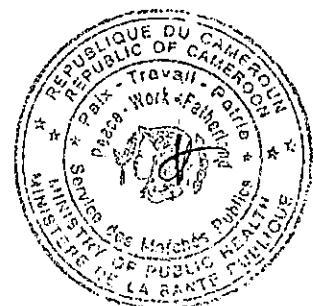
MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

.....
PIECE N°7 : DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF
.....

SEPTEMBRE 2022



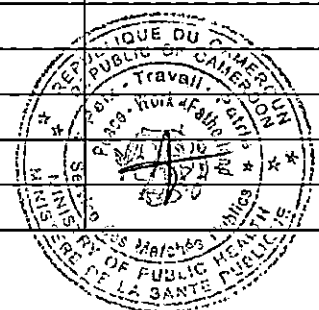
**DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF
HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE**

N°	Désignation	Qté.	Prix Unitaire	Prix Total H.TVA
1	Kit Asat	6		
3	Kit Urée (1200/1500 tests)	10		
4	Kit créatinine (1200/1500 tests)	10		
5	Kit glucose	5		
6	Kit bilirubine (1200/1500 tests)	3		
7	Kit magnésium	5		
8	Kit calcium (1200/1500 tests)	10		
10	Kit triglycérides (1200/1500 tests)	15		
11	Kit Cholesterol total (1200/1500 tests)	8		
12	Kit HDL	5		
13	Kit Gamma gT (L570/800 tests)	5		
14	Kit PAL	8		
15	Kit chlorure	2		
16	Kit albumine (400/670 tests)	3		
17	Kit aslo (100 tests)	5		
18	Kit Facteur rhumatoïde	2		
19	Kit TPHA/BW	5		
20	Kit CRP 100 tets	10		
21	Kit widal	10		
22	Kit H-pylori	5		
23	Kit Giemsa	3		
24	Kit Maygrum wald	5		
25	Kit TDR (boîtes de 40 tests)	15		
26	Tubes à VS	500		
27	Paquets de Lamelles	10		
28	Boîtes de Bandelettes urinaires (100 tests)	5		
29	Tubes secs boîtes de 100	15		
30	Tubes EDTA boîtes de 100	15		
31	Tubes fluorés boîtes de 100	4		
32	Poches vides 450ml	1 000		
33	transfuseurs	60		
34	Tubes secs boîte de 100	300		
35	Tubes EDTA boîte de 100	300		
36	Aiguilles (A UU 194) bte de 100	60		
37	Rouleaux de coton 500 G	30		
38	Litres d'alcool (bidon 20L)	5		
39	Litres de javel (la croix1,5 L)	5		
40	Gants (bte de 100)	100		
41	Garrots (paquet de 50)	2		
42	Hémoglobinomètre	3		

43	Bandelettes (bte de 50)	24		
Total General HTVA				
TVA (19,25%)				
AIR (2.2 ou 5.5%)				
Total TTC				

**DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF
HD SOA**

N°	Désignation	Qté.	Prix Unitaire	Prix Total H.TVA
1	Aspirateur chirurgical à 2 bouches de 3 L	1		
2	Négatoscope	1		
3	Plateau rectangulaire/jeu	2		
4	Plateau réniforme/jeu	2		
5	Potence porte-sérum	10		
6	Bassin de lit	15		
7	Stéthoscope	2		
8	Tensiomètre	2		
9	Pèse-personnes avec toise	1		
10	Tensiomètre	2		
11	Boîte d'accouchement	2		
12	Boîte de curetage	2		
13	Boîte de petite chirurgie	1		
14	Boîte de suture périnéale	1		
15	Boîte examen gynécologique	2		
16	Fœtoscope doppler	2		
17	Kit aspirateur manuel intra utérin	2		
18	Lampe d'examen	2		
19	Lit de travail	1		
20	Table réanimation nouveau né avec ambu	1		
21	Extracteur d'oxygène	1		
22	Echographe 3 sondes	1		
23	Automate de Biochimie	1		
24	Centrifugeuse	1		
25	Microscope électronique	2		
26	Bain Marie	1		
27	Bec de besen	1		
28	Hôte d'incubation (incubateur)	1		
29	Réfrigérateur	2		
30	Tapis pour gymnastique médicale	1		
31	Tapis roulant pour kinésithérapie	1		
32	Electrocardiographe 3 pistes	1		
33	Moniteur multiparamétrique	1		
34	Barres parallèles	2		



35	Bicyclette ergométrique	1		
36	Lampe à infra-rouge	1		
37	Lampe UV	1		
38	Plan de musculation	1		
39	Générateur de courant de basse fréquence en kinésithérapie	1		
40	Stérilisateur à vapeur grande capacité	1		
41	Brancard sur chariot avec civière amovible	2		
42	Boîte de laparotomie	1		
43	Lits d'hospitalisation	10		
Total General HTVA				
TVA (19,25%)				
AIR (2.2 ou 5.5%)				
Total TTC				

**DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF
HD MESSAMENA**

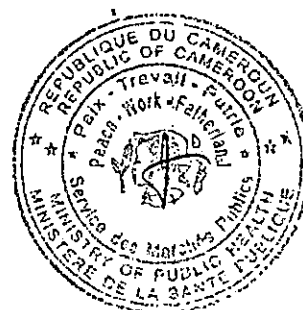
N°	Désignation	Qté.	Prix Unitaire	Prix Total H.TVA
1	Poupinel 120 litres	1		
2	Oxymétrie de Pouls	5		
3	Boîte de laparotomie	1		
4	Boîte de chirurgie digestive	1		
5	Boîte de chirurgie gynécologique	1		
6	Boîte de traumatologie complète	1		
7	Bistouri électrique	1		
8	Extracteur (concentrateur) d'oxygène	2		
9	Echographe portable	2		
10	Automate d'hématologie	1		
11	Automate de biochimie	1		
12	Centrifugeuse	1		
13	Microscope électronique	2		
14	Bain Marie	1		
15	Bec de besen	1		
16	incubateur)	1		
17	Réfrigérateur	2		
18	Banque de sang	1		
19	Balance de précision	2		
20	Glucomètre	2		
21	Lits d'hospitalisation	30		
22	Tensiomètre	4		
23	Stéthoscope	4		

24	Paravent à roulettes	1		
25	Potence	30		
26	Chariot d'urgence	2		
27	Laryngoscope	1		
28	Glucomètre	2		
Total General HTVA				
TVA (19,25%)				
AIR (2.2 ou 5.5%)				
Total TTC				

Nom du Soumissionnaire.....[insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature..... [insérer la signature],

Date.....[insère la date]



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° ____/AONO/MINSANTE/CIPM/2022

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N°8 : SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES

SEPTEMBRE 2022

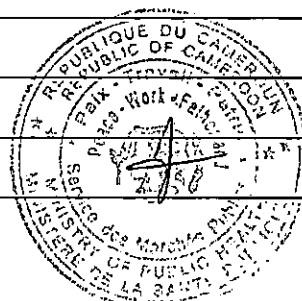
Sous-détail des prix unitaires

Option N°1

N°	Désignation	Coût d'achat (A)	Transport (B)	Coût Commande (C= A+B)	Frais de Livraison (D)	Marge (E)	Prix unitaire HTVA (F=C+D+E)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							

Option N°2

Intitulés	Montants
Départ usine	
Fret	
Assurance	
CAF rendu Douala	
Droits de douane	
Droits informatiques	
Taxes de débarquement	
Contrôle SGS	
Transit+aconage	
Transport+intervention	



Formation des utilisateurs et maintenanciers	
Autres	
Frais bancaires	
Service après-vente	
Enregistrement, montage	
Divers	
Total HTVA	

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom du Soumissionnaire]*

Signature *[insérer signature],*

Date *[insérer la date]*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 050/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 05/09/22

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N°9: MODELE DES PIECES

SEPTEMBRE 2022



TABLE DES MODELES

Annexe n°0: Modèle de déclaration de soumission
Annexe n°1: Modèle de soumission
Annexe n°2 : Modèle de caution de soumission.....
Annexe n°3 : Modèle de cautionnement définitif.....
Annexe n°4 : Modèle de caution d'avance de démarrage.....
Annexe n°5 : Modèle de caution de retenue de garantie.....
Annexe n°6 : Modèle d'autorisation du fabricant.....
Annexe n°7 : Déclaration sur l'honneur

Annexe n°0: Modèle de déclaration de soumission

Date :.....

Monsieur,

Après avoir examiné le Dossier d'Appel d'Offre dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous soussignés, offrons de fournir et de livrer :

.....
.....conformément à l'Avis d'Appel d'Offre NATIONAL OUVERT N°.....

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif dans un délai _____ calendaire à compter de la date de notification de la lettre commande.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de.....(nombre de jours) à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une lettre-commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une lettre-commande, constituera une lettre-commande nous obligeant réciproquement.

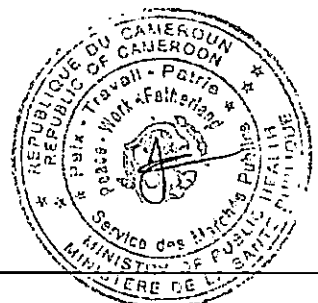
signataire pour le

Le

Signature

(Nom et qualité du

Compte du candidat)



Annexe n° 1: Modèle de soumission

Je, soussigné.....[indiquer le nom et la qualité du signataire]
représentant la société, l'entreprise ou le groupement⁽⁸⁾..... dont le siège social est à
.....inscrite au registre du commerce de..... sous le n°.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres y compris les additifs N°..... [rappeler l'objet de l'appel d'offres]

- Me soumetts et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour le lot n°..... à

- [en chiffres et en lettres] francs Cfa Hors TVA, et à

..... francs CFA Toutes Taxes Comprises. [en chiffres et en lettres]

- M'engage à livrer les fournitures dans un délai de..... mois

- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délaijours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours] à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application des dits rabais sont les suivants:

.....

L'Administration se libérera des sommes dues par elle au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° ouvert au nom de auprès de la banque..... Agence de.....

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à.....le.....

Signature de.....
en qualité
de.....
dûment autorisé à signer les soumissions
pour et au nom de⁽⁹⁾.....

⁽⁸⁾ Supprimer la mention inutile

⁽⁹⁾ Annexer la lettre de pouvoirs

Annexe n°2 : Modèle de caution de soumission

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse], «le Maître d'Ouvrage»

Attendu que le Fournisseur ,ci-dessous désignée «le soumissionnaire», a soumis son offre en date du pour [rappeler l'objet de l'appel d'offres], ci-dessous désignée «l'offre» et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous [nom et adresse de la banque], représentée par [Noms des signataires], ci-dessous désignée «la banque», déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité:

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

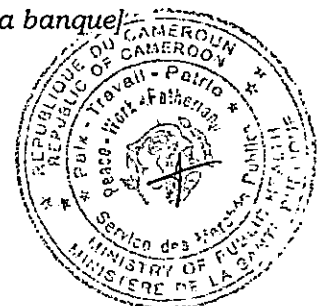
La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer surtout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à , le

[signature de la banque]



Annexe n°3 : Modèle de cautionnement définitif

Banque:

Référence de la Caution : N°.....

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage»

Attendu que..... [nom et adresse du fournisseur], ci-dessous désigné «le Fournisseur», s'est engagé, en exécution du marché désigné «le marché», à réaliser [indiquer la nature des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5%] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché, Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous,..... [nom et adresse de banque], représentée par..... [noms des signataires], ci-dessous désignée «la banque», nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Fournisseur, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer surtout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à....., le.....
[signature de la banque]

Annexe n°4 : Modèle de caution d'avance de démarrage

Banque : référence,
adresse.....

Nous soussignés (banque, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de : [le titulaire], au profit de Maître d'Ouvrage [Adresse du Maître d'Ouvrage] («le bénéficiaire»)

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement de l'avance de démarrage selon les conditions du marché du relatif aux travaux [indiquer l'objet des travaux, les références de l'appel d'offres et le lot, éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à l'avance [trente(30)%] du montant Toutes Taxes Comprises du marché n°, payable dès la notification de l'ordre de service correspondant, soit:..... francs CFA

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur les comptes de [le titulaire] ouverts auprès de la banque

..... sous le n°

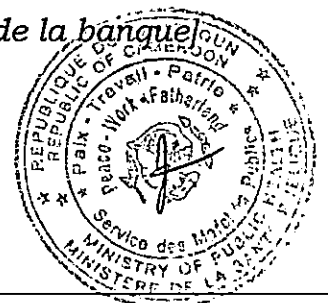
Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP. Toutefois, le montant de la caution sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur et à mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

Signé et authentifié par la banque

à, le

[Signature de la banque]



Annexe n°5 : Modèle de caution de retenue de garantie

Banque:.....
Référence de la Caution: N°.....
Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]
[Adresse du Maître d'Ouvrage]

ci-dessous désigné «le Maître d'Ouvrage»

Attendu que[nom et adresse du fournisseur],

ci-dessous désigné «le Fournisseur», s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer l'objet des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur cette caution,

Nous,..... [nom et adresse de la banque],
représentée par

[noms des signataires], et ci-dessous désignée «la banque»,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de.....[en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché.⁽¹⁰⁾

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif des a demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, par venue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à....., le.....

[signature de la banque]

¹⁰⁾Cas où la caution est établie une fois au démarrage des travaux et couvre la totalité de la garantie, soit 10% du marché.

Annexe n°6 : Modèle d'autorisation du fabricant

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'entête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans les DPAO]

Date *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]* AONO N° _____ du ____ : *[insérer les références de l'Appel d'Offres]* Variante N°.: *[insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]*

A : *[insérer nom complet du Maître d'Ouvrage]*

Attendu que:

[insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour l'Appel d'Offres No *[insérer les références de l'Appel d'Offres]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément du DAO pour les fournitures offertes ci-dessus pour cet Appel d'Offres.

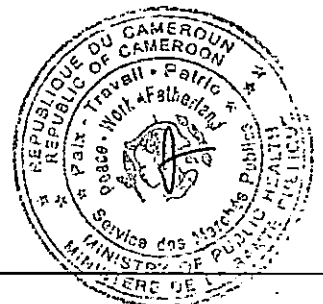
Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du jour de *[Insérer la date de signature]*



Annexe n°7 : Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, Directeur Général de :

.....
Soumissionnaire (références de l'Appel d'Offres)

.....
En application des dispositions de la Lettre-Circulaire n° 004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs pour l'attribution de nouveaux marchés,

Déclare sur l'honneur par la présente :

- 1- N'avoir abandonné aucun marché au cours des trois (03) dernières années sur l'ensemble du territoire national ;

- 2- Que (nom de la structure) ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre des Marchés Publics.

En foi de quoi le présent document est établi et signé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Nom et Prénom, Signature du responsable de la structure

MARCHE N° _____/M/MINSANTE/CIPM/2022 PASSE AVEC _____ APRES APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° D50/DB-288 /MINSANTE/CIPM/2022 DU 05/09/22 POUR L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES.

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

TITULAIRE DU MARCHE : _____

Boîte Postale _____ Tel. _____, Fax : _____

Carte contribuable N° _____ HR.C : _____

Compte bancaire : _____ N° _____

**OBJET DU MARCHE : l'acquisition des équipements médicaux pour certaines formations
sanitaires.**

LIEU DE LIVRAISON : _____

DELAI DE LIVRAISON : soixante (60) jours

MONTANTS en F CFA :

Montants	En chiffre	En lettre
TOTAL HT		
TTC		
I. S. 2,2% ou 5,5%		
Net à percevoir		

FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

IMPUTATION BUDGETAIRE : 56 40 047 06 340050 524412

SOUSCRIS-LE :

SIGNE-LE :

NOTIFIE-LE :

ENREGISTRE-LE :

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 050/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 /05/09/2022

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

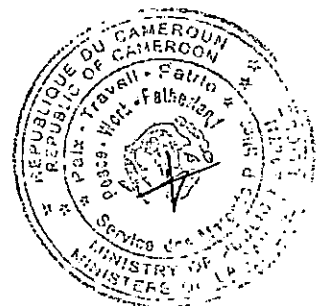
MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N° 10 : MODELE DU MARCHE

SEPTEMBRE 2022



Entre :

L'Etat du Cameroun, représentée par le Ministre de la Santé Publique, Ci-après dénommé, « **Le Maitre d'Ouvrage** ».

D'une part,

ET

-----, **B.P.** _____, **Tél :** _____, **n°Contribuable :**
_____ **Compte** _____.

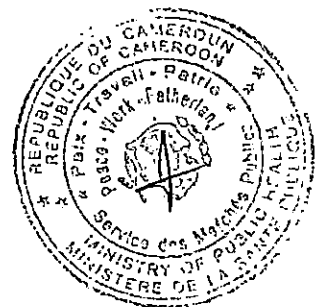
Représenté par: _____

Ci-après

Dénotmé, « **Le Cocontractant** »

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :



Sommaire

Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Titre II: Spécifications techniques

Titre III : Bordereau des prix

Titre IV: Détail estimatif

PAGE N° _____ ET DERNIÈRE DU MARCHÉ N° _____ /M/MINSANTE/CIPM/2022 PASSE
APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° _____ /AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU _____ L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES.

MONTANT DU MARCHÉ :

_____ FCFA TTC (_____ FCFA
TOUTES TAXES COMPRISES)

_____ FCFA HT (_____ FRANCS CFA HORS
TAXES)

DELAI DE LIVRAISON : soixante (60) jours

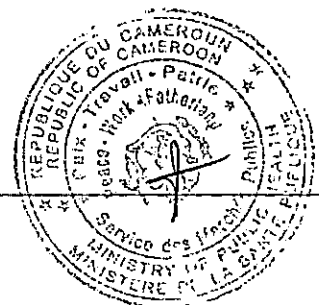
LU ET ACCEPTE PAR LE COCONTRACTANT

YAOUNDÉ, LE.....

SIGNE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

YAOUNDÉ, LE

ENREGISTREMENT



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 050 / AONO / MINSANTE / CIPM / 2022 / 05 / 09 / 2022

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N° 11 :

**Liste des établissements bancaires et organismes financiers
installés au Cameroun, autorisés à émettre des cautions dans
le cadre des Marchés Publics**

SEPTEMBRE 2022

Les Etablissements bancaires de 1er ordre agréés par le Ministère en charge des Finances, et autorisés à émettre les cautions, dans le cadre des marchés publics sont les suivants :

1. BANQUES

1. **AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK) BP 11 834 YAOUNDE**
2. **BANGE BANK CAMEROUN(BANGE CMR) BP 34 692 YAOUNDE**
3. **BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM) BP 2933 DOUALA**
4. **BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME) BP 12962 YAOUNDE ;**
5. **BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK) BP 600 DOUALA ;**
6. **BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC) BP 1925 DOUALA**
7. **CITIBANK CAMEROON(Citibank CAMEROON) BP 4571 DOUALA ;**
8. **COMMERCIAL BANK OF CAMEROON BP 4004 DOUALA**
9. **ECOBANK CAMEROUN BP 582 DOUALA**
10. **NATIONAL FINANCIAL CREDIT-BANK BP 6578 DOUALA**
11. **SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE-CAMEROUN (SCB-CAMEROUN) BP 300 DOUALA**
12. **SOCIETE GENERALE CAMEROUN BP 4042 DOUALA**
13. **STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC) BP 1784 DOUALA;**
14. **UNION BANK OF CAMEROON BP 15 569 DOUALA**
15. **UNITED BANK OF AFRICA (UBA) BP 2088 DOUALA**
16. **CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE (CCA BANK) BP 6578 YAOUNDE**

2. COMPAGNIES D'ASSURANCES

17. **ACTIVA ASSURANCES, BP 12 970 DOUALA;**
18. **AREA ASSURANCES S.A, BP 15584 DOUALA;**
19. **ATLANTIQUE ASSURANCES S.A; BP 3073 DOUALA;**
20. **CHANAS ASSURANCES, BP 109 DOUALA;**
21. **CPA S.A, B.P 54 DOUALA;**
22. **NSIA ASSURANCES S.A, BP 2759 DOUALA;**
23. **PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE, BP 2328 DOUALA;**
24. **ROYAL ONYX INSURANCE CIE BP 12 230 DOUALA;**
25. **SAAR, BP 1011 DOUALA ;**
26. **SANLAM ASSURANCES CAMEROUN, BP 12 125 DOUALA ;**
27. **ZENITHE INSURANCE, BP 1540 DOUALA;**
28. **PRO ASSUR, BP 5963 DOUALA.**



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 052/AONO/MINSANTE/CIPM/2022/05/09/2022

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT: BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

LIGNE D'IMPUTATION: 56 40 047 06 340050 524412

PIECE N° 12 :

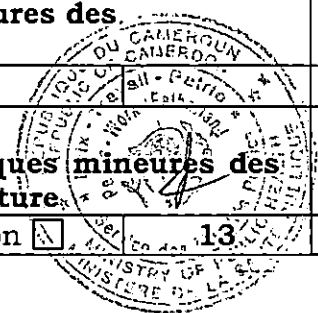
GRILLE D'EVALUATION

SEPTEMBRE 2022

GRILLE D'EVALUATION

i. CRITERES ELIMINATOIRES

IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE				
CRITERES	Effectif	Non effectif	observations	Note
1. Absence du cautionnement de soumission				
Présence du cautionnement de soumission	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Montant du cautionnement conforme	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
2. Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures				
Présence de toutes les pièces administratives prescrites dans le DAO	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Conformité de toutes les pièces présentées	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
3. Fausse déclaration ou manœuvres frauduleuses production d'une pièce falsifiée				
Présence de fausses déclarations	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Présence de falsification (PV de réception, brochures, prospectus, etc...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
4. Absence de l'autorisation signée du fabricant des équipements médicaux suivants (Table réanimation nouveau-né avec ambu, Extracteur d'oxygène, Echographe 3 sondes, Automate de Biochimie, Centrifugeuse, Microscope électronique Bistouri électrique, Echographe portable, Automate d'hématologie, Automate de biochimie, Centrifugeuse, Bain Marie, incubateur, Banque de sang, Balance de précision, Glucomètre,) proposé par le soumissionnaire si exigé dans le descriptif de la fourniture				
Présence de l'autorisation de fabricant ou agrément d'un représentant agréé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
5. Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant démontrant que les équipements médicaux proposés se conforment aux spécifications techniques et normes spécifiées, avec les détails des principales caractéristiques techniques et de performance des fournitures et services connexes, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux Descriptifs de la Fourniture				
Présence des prospectus en français ou en anglais	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années				
Présence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
7. Non satisfaction à 80% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés Voir tableau 1				
•				
08. La non-conformité à au moins 70% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture.				
Conformité à au moins 70% des spécifications	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>		

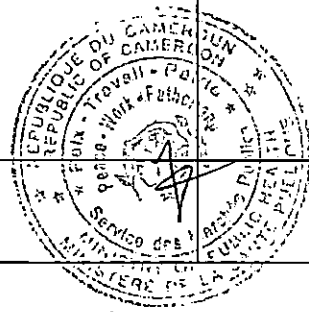


IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE				
CRITERES	Effectif	Non effectif	observations	Note
techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture de tous les équipements proposés (voir tableau en dessous)				

Tableau 1 HD SOA

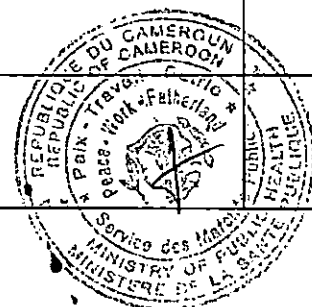
1	Aspirateur chirurgical à 2 bouches de 3 L -Puissance d'aspiration : 90 litres / minute. -Aspiration continue et discontinue par interrupteur et pédale. -Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 2 jeux de tuyauterie silicone autoclavable • 1 pédale de commande et câble secteur, longueur 3m. • 2 bouches de sécurité de rechange 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	1) Résultats pour le critère a. oui=au moins 02 critères satisfaits sur 03	
2	Négatoscope - -Surface d'interprétation une fois 36 x 43 cm - Source lumineuse type lumière du jour, température de couleur 6.500 °K - Alimentation doit éviter tout effet stroboscopique - Prise de terre et interrupteur Marche / Arrêt - Ouverture sur face arrière pour installation et branchement mural - Ecran plexiglas opalin haute résistance - Fixe film acier inox poli	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	2) Résultats pour le critère a. oui=au moins 03 critères satisfaits sur 04	
3	Plateau rectangulaire/jeu de 5 Ensemble de plateaux en acier inox 18/10 de 200x120 x20 mm (2), 280x180x30 mm (2), 370x270x40 mm (1)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
4	Plateau réniforme/jeu Ensemble de plateaux réniforme en acier inox 18/10 de 260 ml (3), 450 ml (2)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
5	Potence porte-sérum Tube en acier inox Monté sur base lourde à 5 branches équipées de roulettes Tige porte-flacons réglable en hauteur et équipée de deux crochets type sécurité	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
6	Bassin de lit Modèle en plastique, taille standard	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
7	Stéthoscope Modèle bi-auriculaire à double pavillon livré avec membranes de rechanges	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
9	Pèse-personnes avec toise Modèle avec grand cadran gradué circulaire Construction solide avec corps entièrement en acier Revêtement anti-dérapant Portée 150 kg par 100 g Toise ruban à fixer : 2m, graduation en mm	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
10	Tensiomètre - Brassard adhésif velcro, avec poire. Manomètre à lame, gradué de 0 à 300 mm de mercure, à aiguille libre. Bouton de remise à zéro. - Livré avec stéthoscope simple ou double pavillon avec membrane adulte - Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 1 Brassard adulte • 1 Brassard enfant • 1 poire de rechange 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	10) Résultats pour le critère a. oui=au moins 03 critères satisfaits sur 04	

11	Boîte d'accouchement Complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
12	Boîte de curetage complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
13	Boîte de petite chirurgie complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
14	Boîte de suture périnéale complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
15	Boîte examen gynécologique complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
16	Fœtoscope doppler Fréquence 2 Mhz, sonde 20 mm Haut-parleur de 8 ohms à volume réglable Fonctionnement avec batterie rechargeable 9 V Livré en trousse	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	10) Résultats pour le critère a. oui=au moins 03 critères satisfaits sur 04	
17	Kit aspirateur manuel intra utérin - Une(01) seringue en polypropylène de 60 cc avec système double valve ; - flacon d'huile lubrifiante(*) ; - six connecteurs « seringues canules » de couleurs différentes(*) ; -	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
18	Lampe d'examen -Eclairage mono foyer - Basse tension d'une puissance de 20-50 watts – - - Colonne en acier inoxydable réglable en hauteur -	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Résultats pour le critère a. oui=au moins 02 critères satisfaits sur 03	
19	Lit de travail Revêtement époxy, sommier en treillis métallique Relève buste et relève jambes avec plicature commandés par manivelles au pied du lit Proclive / décline Mobile sur 4 roues 125 mm dont 2 freinées	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
20	Table réanimation nouveau né avec ambu Chaleur radiante, contrôle de la température patient et ambiante avec alarmes Venturi 180 MM Hg, valve PEEP Circuit patient et masque, débitmètre et humidificateur	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
21	Extracteur d'oxygène Capacité : 6L/Mn en continu. Portable/mobile sur roulettes. Mobile sur 4 roulettes Débit : 1/2 à 6 L/mn. Concentration : 95%. Sécurités : Panne réseau, Haute pression, Concentration d'oxygène basse, Débit au-dessus / au-dessous des performances usine, Température Oxygène haute.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
22	Echographe 3 sondes Système d'imagerie couleur par ultrasons portable et compacte	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		



	<p>Caractéristiques standard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecran LCD haute résolution de 15" inclinable a 30° • Capacité de stockage 500 Go • 2 ports de sondes, mais livré avec 3 sondes (une sonde endovaginale, une sonde convexe et une sonde linéaire) • Ports Réseau et USB <p>Applications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abdomen - Obstétrique - Gynécologie - Vasculaire - Néonatalogie 				
23	<p>Automate de Biochimie Spectrophotomètre semi-automatique ; Source de lumière: lampe halogène quartz- 12V / 20W ; Gamme Longueur d'onde: 7 filtres standards 340nm, 405 nm, 492 nm, 510 nm ,546nm, 578nm, 630nm ; Méthode d'analyse: Lecture mono et bichromatique possible ; Mémoire: 26 tests profiles, 110 000 résultats de l'échantillon jusqu'à 210 programmes ouverts ; Impression: Enregistreur thermique intégré ;</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
24	<p>Centrifugeuse de table 12 tubes Vitesse RPM : d'au moins 16000 tr/min, (*) Nombre de tube : au moins 12 (*) Réglage de la vitesse en continu, Moteur sans balai,</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
25	<p>Microscope électronique binoculaire Tête binoculaire Objectif achromatique: 4X, 10X, 40X, 100X(*) (s, huileux); Eclairage intégré: Ampoule halogène 6V / 20W(*) ;</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
26	<p>Bain Marie Capacité : au moins 20L (*) Cuve en acier inox(*) ; Lecteur de température: Affichage LED ; Puissance de chauffe: d'en moyenne 1000W</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
27	<p>Bec de bunsen Bec bunsen avec vanne d'arrêt gaz et poignet de maintien Raccord de tétine diamètre 12 mm</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
28	<p>Hôte d'incubation (incubateur) Capacité : 20 litres(*) Structure intérieure et porte avec garniture en caoutchouc(*) ; Résistance en acier inoxydable(*) ; Thermostat de sécurité(*) ; Alimentation 230 volts monophasé 50 Hz(*) ,</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
29	<p>Réfrigérateur FONCTION : Congélateur intégré indépendant (2 portes) Capacité totale : 300 litres environ Réglage de température (-20° à 4°C) Puissance du groupe frigorifique</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
30	<p>Tapis pour gymnastique médicale Tapis souple en caoutchouc ou en matière synthétique :</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
31	<p>Tapis roulant pour kinésithérapie</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		

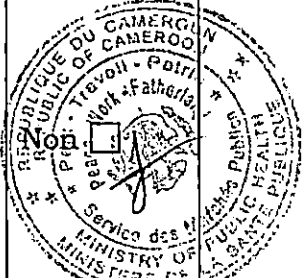
	Main courante sur les deux côtés, réglage de la pente de montée et réglage de la vitesse de 1 à 12 km/h		<input type="checkbox"/>		
32	Electrocardiographe 3 pistes <ul style="list-style-type: none"> - 3 canaux avec centrage automatique des lignes de base. - Représentation sur trois canaux des 12 dérivations. - Acquisition simultanée et synchrone des 9 signaux. - Vitesse d'inscription 5/6,25/10/12,5/25/50 mm/s. - Sensibilité 5/10/20 mm/V - Filtrage myogramme et réseau - Batterie incorporée pour fonctionnement autonome - Capacité batterie : 3 heures de fonctionnement. - Imprimante incorporée - Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 20 rouleaux de papier thermique • 5 tubes de 250 ml de gel conducteur • Câble patient à 10 conducteurs • 6 électrodes précordiales réutilisables, avec ventouse • 1 jeu de 4 clamps électrode pour membres, adulte ou enfant • 1 boîte d'électrodes réutilisables • 1 sangle thoracique 15 x 40 cm pour fixation des électrodes • 1 housse contre la poussière 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	32) Résultats pour le critère a. oui=au moins 03 critères satisfaits sur 04	
33	Moniteur multiparamétrique 5 paramètres au moins : ECG, PNI, SPO2, Température, Respiration Ecran couleur 10 pouces minimum 4 traces Détection du débranchement des électrodes Autres caractéristiques souhaitées Autres paramètres souhaités : CO2 ; analyse d'arythmies et ST ; FIO2 ; débit cardiaque	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
34	Barres parallèles Porte mains en bois multipli de 2,50 m, réglables en hauteur de 1,35 à 2 m. graduée. Piètement avec sabots antidérapants.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
35	Bicyclette ergométrique Construction en acier, siège et poignées ajustables en hauteur avec frein de courant turbulent électromagnétique Résistance d'effort ajustable de 45 à 400 watts, indépendamment de la vitesse. Commande par courroie sans entretien.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
36	Lampe à infra-rouge Circline quartz 400 W - Bras orientable - Interrupteur, grille de protection	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
37	Lampe UV Lampe à mercure froid. Longueur d'onde de 253,7 et 360 nm Minuterie 30 mn	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
38	Plan de musculation Machine de musculation multifonctions, colonne de traction à 3 stations avec 3 poulies dorsaux, à charge manuelle avec pile de poids : 2 x 0,5 kg et 13 x 1 kg.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		



	Poignées de traction avec tourillon en plastique				
39	Générateur de courant de basse fréquence en kinésithérapie Réglage de la forme et de la puissance des signaux	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
40	Stérilisateur à vapeur grande capacité Stérilisateur manuel à pression Cuve en inox ou aluminium spécialement traité pour résister à la pression de stérilisation contenant un panier perforé à pied - Couverture avec joint caoutchouc équipé d'un manomètre de pression gradué jusqu'à 1,5 kg/cm ² Stérilisation 1 bar = 121°C –	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
41	Brancard sur chariot avec civière amovible Bâti métallique, revêtement époxy, brancard amovible, sommier treillis métallique, tête réglable, barrières latérales rabattables, protections anti-choc aux angles, 4 roues de 200 mm dont 2 avec frein - Livré avec tige porte sérum - Dimensions : 1950 x 650 x 750 mm	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
42	Boîte de laparotomie Complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
43	Lits d'hospitalisation Sommier en treillis métallique Tête et pied de lit chromés avec panneaux laminés Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m ³ , Housse en plastique lavable				

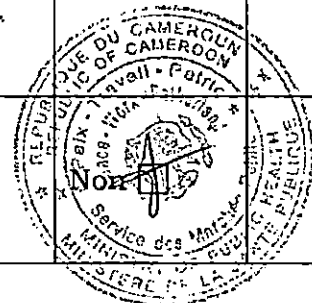
HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

1	Désignation	Qté			
2	Poupinel 120 litres Stérilisateur à air sec, capacité : 120 litres. Thermostat : 1-99,9 min. Température ajustable de 50 à 300°C. Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 2 clayettes acier inoxydable ou acier chromé • Pince pour extraction des plateaux 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
3	Oxymétrie de Pouls Moniteur de mesure de la saturation d'oxygène du sang et du rythme cardiaque : un capteur auriculaire, un capteur multicité avec câble Gamme de mesure de la SpO ₂ : en valeur relative % Gamme de fréquence cardiaque : 10 à 100 pbm Alarmes : <ul style="list-style-type: none"> • Saturation haute • Saturation basse • Fréquence haute • Fréquence basse 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
4	Boîte de laparotomie complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
5	Boîte de chirurgie digestive complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		

6	Boîte de chirurgie gynécologique complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
7	Boîte de traumatologie complète	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
8	Bistouri électrique <ul style="list-style-type: none"> - Technologie haute fréquence pour coupe et coagulation en mode bipolaire ou unipolaire séparées ou simultanées avec électrode neutre. - Puissance du générateur : 400 W. - Blocage du fonctionnement - Protection pour emploi d'un défibrillateur - Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 1 commande à double pédale coupe / coagulation, antidéflagrante • 2 manches porte-électrodes stérilisables • 1 électrode neutre pour adultes en acier inox avec câble de branchement • 1 boîte pour électrodes stérilisable • 1 pince bipolaire, coudée, 20 cm • 1 cordon pour pince bipolaire, longueur 3m, plus un adaptateur 4mm • 1 électrode couteau, à lame droite • 1 électrode couteau, à lame courbée • 1 électrode à lancette droite • 1 électrode à lancette courbée • 1 électrodes à aiguille grosse, droite • 1 électrodes à aiguille fine, droite • 1 électrode ronde, droite, diamètre 2,5 ou 3 mm • 1 électrode ronde, boule coudée, diamètre 2,5 ou 3 mm • 1 électrode anse à fil 8 ou 10 mm • 1 électrode anse à fil 4 ou 5 mm • 1 électrode croché coudé ou équivalent • Guéridon roulant pour bistouri 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
9	Extracteur (concentrateur) d'oxygène Débit réglable de 0 à 5 litres par minute Concentration : 94% à 2 L/mn ; 93% à 4 L/mn ; 90% à 5 L/mn	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
10	Echographe portable Système d'imagerie couleur par ultrasons portable et compacte Caractéristiques standard <ul style="list-style-type: none"> • Ecran LCD haute résolution de 15" inclinable à 30° • 2 ports de sondes, mais livré avec 3 sondes (une sonde endovaginale, une sonde convexe et une sonde linéaire) • Ports Réseau et USB Applications <ul style="list-style-type: none"> - Abdomen - Obstétrique - Gynécologie - Vasculaire - Néonatalogie - Parties molles et superficielles 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
12	Automate d'hématologie Nombre de paramètres : 24 au moins Performance de l'analyse : à différentiation en 5 parties Affichage des résultats sur écran LCD 17 pouces Prélèvement sur tube ouvert ou fermé Volume de l'échantillon : maximum 20 µL Cadence : 60 tests/h au moins Capacité de stockage : 100 000 échantillons au moins L'appareil doit être livré avec :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

	- Kit de réactif de démarrage pour 1000 hémogrammes			
13	Automate de biochimie Spectrophotomètre semi-automatique ; Source de lumière: lampe halogène quartz- 12V / 20W ; Gamme Longueur d'onde: 7 filtres standards 340nm, 405 nm, 492 nm, 510 nm ,546nm, 578nm, 630nm ; Méthode d'analyse: Lecture mono et bichromatique possible ; Mémoire: 26 tests profiles, 110 000 résultats de l'échantillon jusqu'à 210 programmes ouverts ; Impression: Enregistreur thermique intégré ; Affichage: Grand écran couleur LCD d'au moins 7.0" ; Autorisation fabricant(*)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
14		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
15	-	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
16	Bain Marie Capacité : au moins 20L (*) Cuve en acier inox(*) ; Uniformisation de la température à l'intérieur du réservoir par un agitateur rotatif ; alarme sonore et visuelle(*) ; minuterie mise en marche lorsque la température préréglée est stabilisée ; Couvercle en acier inox(*) ; Porte-tube en acier inox(*) ; Contrôleur de température: Digital ; Températures préréglées: N/A ; Lecteur de température: Affichage LED ; Puissance de chauffe: d'en moyenne 1000W	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
17	Bec de bunsen Bec bunsen avec vanne d'arrêt gaz et poignet de maintien Raccord de tétine diamètre 12 mm Type BEC MEKER 45 MM GAZ NATUREL	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
18	Hôte d'incubation (incubateur) Capacité : 20 litres(*) La structure extérieure : en acier inoxydable ; Deux étages intérieurs réglables ; Porte et contreporte complètement construits en acier inoxydable ; Structure intérieure et porte avec garniture en caoutchouc(*) ; Résistance en acier inoxydable(*) ; Mode d'emploi: continu (stand-by) ou temporisé ; Temporisateur de 0 à 250 minutes ; Température réglable de 0 à 200°C ; Thermostat de sécurité(*) ; Minuterie de 120mn, Thermostat de sécurité ; Voyant de contrôle ; Fusible bipolaire ; Isolation laine de roche ; Porte isolée avec fenêtre d'observation ; Fermeture à clé ; Étuve ventilée pour une répartition uniforme de la température ; Dimensions minimales externes : 565x315x410mm ; Dimensions minimales internes: 405x250x220mm ; Puissance: au moins 400w ; Alimentation 230 volts monophasé 50 Hz(*), cordon d'alimentation électrique.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
19	Réfrigérateur voir FONCTION : Réfrigérateur permettant de conserver à une température stable et basse des	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

	<p>organes et des produits biologiques</p> <p>CARACTERISTIQUES :</p> <p>Carrosserie extérieure en tôle protégée contre la corrosion</p> <p>Cuve intérieure résistant aux substances chimiques</p> <p>Congélateur intégré indépendant (2 portes)</p> <p>Capacité totale : 300 litres environ</p> <p>Réglage de température (-20° à 4°C)</p> <p>Puissance du groupe frigorifique</p> <p>Dimensions et description générale de l'armoire</p>			
20	<p>Banque de sang (réfrigérateur)</p> <p>Spécifications Techniques</p> <p>Volume brut : 747 / 636</p> <p>Capacité de stockage (poches de sang) : 450 (450ml) / 625 (350ml)</p> <p>Température de consigne (préréglée) : +4°C</p> <p>Limite d'alarme basse / haute température : +2°C / +6°C</p> <p>Hold over time (+4°C à +10°C) : 2 h 48</p> <p>Classe climatique (domaine de température) : SN / T (+10°C à +43°C)</p> <p>Technique de dégivrage : Naturel</p> <p>Fluide frigorigène (réfrigérant) : R600a</p> <p>Consommation d'énergie (kWh/24h) : 1.5 (50Hz) / 1.6 (60Hz)</p> <p>Émission de chaleur (Kcal/h) : 36</p> <p>Taux d'utilisation du compresseur (%) : 27</p> <p>Niveau sonore (dB(A)) (à 1m de hauteur et 1m de distance) : 50 (50Hz) / 51(60Hz)</p> <p>Plage de tension (V) : 115-127</p> <p>Fréquence (Hz) : 60</p> <p>Puissance (W) : 300</p> <p>Consommation d'énergie (kWh/24h) : 1.4</p> <p>Émission de chaleur (Kcal/h) : 35</p> <p>Taux d'utilisation du compresseur (%) : 29</p> <p>Niveau sonore (dB(A)) (à 1m de hauteur et 1m de distance) : 46</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
21	<p>Balance de précision</p> <p>Electronique, capacité 150 g à 0,01g</p> <p>- Plateau de pesée diamètre 116 mm</p> <p>Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
22	<p>Glucomètre</p> <p>Prélèvement sur d'autres parties du corps autres que l'extrémité des doigts</p> <p>Caractéristiques d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plage de température : + 15 Oc a + 32 Oc • Plage de mesure : - %Q : 120 – 5 - SEC : 9,6 – 96 - INR : 0.8 – 8.0 • Echantillon : 0,5 ul • Mémoire interne : 300 mesures avec dates et heures • Alimentation : Secteur et batterie rechargeables • Indicateur d'usure des piles <p>Livre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 bandelettes sans code, • Une solution de contrôle • 10 lancettes • Un stylo auto piqueur avec 5 profondeurs de piqures, • Un manuel d'utilisation • Un carnet, le tout dans une pochette de voyage2 			
23	<p>Lits d'hospitalisation</p> <p>Sommier en treillis métallique</p> <p>Tête et pied de lit chromés avec panneaux laminés</p> <p>Structure rigide et robuste avec pieds sur patins</p> <p>Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m3, Housse en plastique lavable</p>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	



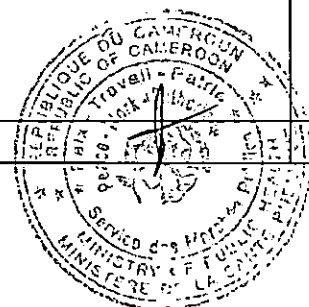
24	Tensiomètre Brassard adhésif velcro, avec poire Manomètre à lame, gradué de 0 à 35 cm de mercure, à aiguille libre Bouton de remise à zéro Fourni avec une poire de recharge	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
25	Stéthoscope Récepteur simple pavillon avec membrane adulte Sensibilité minimale de 3,8 dB dans la bande de 50 à 500 Hz Tube en « Y » de fort diamètre Lyre avec ressort traité pour une élasticité constante Embouts auriculaires interchangeables	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
26	Paravent à roulettes Paravent à 3 panneaux et pliables Structure en tube d'acier chromé. Rideaux en plastique lavable, auto éteignant. Couleur blanche. Equipé de 6 roulettes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
27	Potence porte-sérum Structure en acier chromé de haute qualité Muni de quatre crochets Quatre roulettes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
28	Chariot d'urgence Matériaux : Surface : Installation sur table moulé en ABS avec plateau en acier inoxydable - Pilier : pilier en alliage d'aluminium avec revêtement de PVDF. Panneaux : Les panneaux latérale et arrière sont en composite d'aluminium de haute qualité. Espaces : Boite de médicament et diviseur ABS Roulettes : Roulette avec freins fonctionnant sans bruit, dont le diamètre est de 100mm au moins Pare-choc rond : Situer en dessous du chariot. Capacités minimales de chargement : capacité du tiroir : 50kg, charge globale : au moins 200kg Accessoires standard : <ul style="list-style-type: none"> - Etagère de défibrillateur ; - Table d'extension ; - Potence pour intraveineuse en acier inoxydable de type #304 ; - Carte pour RCP (réanimation cardio-pulmonaire) ; - Bac à déchets ; - Support d'alimentation externe avec prise électrique ; - Support de réservoir à oxygène ; - Panier métallique en acier inoxydable de type #304 ; - Diviseur PC transparent ; - Matière anti-dérapant ; - Joints de verrou - Tiroirs à amortisseurs ; - Roulettes avec freins. - 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
29	Laryngoscope Eclairage conventionnel Livré en coffret ou trousse Avec 3 lames inox, tailles 1, 2, 3 et piles	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
30	Glucomètre Livré en trousse vinyle comprenant <ul style="list-style-type: none"> - 1 glucomètre - 1 stylo de prélèvement sanguin - 25 lancettes stériles et 1 boîte de 25 bandelettes Glucotide 	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

Conformité des Spécifications Techniques mineures de la fourniture

NB : Un article est déclaré conforme si les spécifications techniques mineures suivantes sont évaluées séparément sous forme binaire et conformes à 70%.

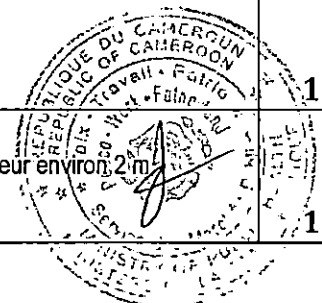
HOPITAL DE DISTRICT DE SOA

N°	Désignation	Qté
1	Aspirateur chirurgical à 2 bords de 3 L Dépression ajustable de 0 - 675 mm HG. Deux flacons de réception capacité de 2 litres pour chacun des flacons, avec couvercle et dispositif anti-retour du fluide dans la pompe.	1
2	Négatoscope Prise de terre et interrupteur Marche / Arrêt - Ouverture sur face arrière pour installation et branchement mural Matériaux finitions : Coffret métallique émaillé au four Fil nylon transversal pour petite clichés Cordon secteur avec fiche Alimentation : 220 – 240 V, 50Hz	1
9	Pèse-personnes avec toise Modèle avec grand cadran gradué circulaire Construction solide avec corps entièrement en acier Revêtement anti-dérapant Portée 150 kg par 100 g Toise ruban à fixer : 2m, graduation en mm	1
10	Tensiomètre Brassard adhésif velcro, avec poire. Manomètre à lame, gradué de 0 à 300 mm de mercure, à aiguille libre. Bouton de remise à zéro. Livré avec stéthoscope simple ou double pavillon avec membrane adulte Sensibilité minimale de 3,8 dB dans la bande de 50 à 500 Hz.	2
16	Fœtoscope doppler Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz	2
17	Kit aspirateur manuel intra utérin six canules stériles à usage unique de 5, 6, 7, 8, 9,10mm(*).	2
18	Lampe d'examen - Colonne en acier inoxydable réglable en hauteur – Réflecteur de 12 cm de diamètre environ Alimentation : 220 – 240 V, 50Hz	2
19	Lit de travail Revêtement époxy, sommier en treillis métallique Tête et pied de lit avec panneaux amovibles de couleur et poignées en ABS Mobile sur 4 roues 125 mm dont 2 freinées	1
20	Table réanimation nouveau né avec ambu Chaleur radiante, contrôle de la température patient et ambiante avec alarmes Venturi 180 MM Hg, valve PEEP Circuit patient et masque, débitmètre et humidificateur	1
21	Extracteur d'oxygène Possibilité de fonctionner sur courant continu, 12 VDC. Accessoires : • Humidificateur avec tuyau, connecteur et canule • 12 filtres d'entrée, type HEPA • 24 filtres environnement intérieur • 12 filtres pour compresseur • 1 jeu de fusibles de rechange	1
22	Echographe 3 sondes	1



	<p>Système d'imagerie couleur par ultrasons portable et compacte</p> <p>Applications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parties molles et superficielles <p>Modes opératoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • B • Couleur • M • Power • FreeXros M 	
23	<p>Automate de Biochimie</p> <p>Affichage: Grand écran couleur LCD d'au moins 7.0" ;</p> <p>Autorisation fabricant(*)</p>	1
24	<p>Centrifugeuse de table 12 tubes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moteur sans balai, - Affichage sur LCD de la vitesse RCF et de la minuterie - Alarme de survitesse et de déséquilibre. - Identification du rotor, portes à serrures électromagnétiques. - Contrôle du panneau tactile, affichage du code d'erreur. - Chambre en acier inoxydable. - Boîtier en métal solide - Caractéristiques techniques : - Surface de travail Hauteur minimale : au moins 730mm(*) ; - Affichage : Affichage LED(*) ; - Débit d'air Vitesse : Moyenne de 0.3 ~ 0.5 m/s, vitesse d'air réglable ; - Matériel : Corps principal: acier laminé à froid avec revêtement en poudre anti-bactéries ; Table de travail: Acier inoxydable ; - Préfiltre : Fibre de Polyester (lavable) ; - Vitre avant : Manuel, verre trempé de 5mm, anti-UV ; - Ouverture Maximale : 350mm ; - Lampe fluorescente : 21W ; - Lampe UV : Émissions de 253.7 nanomètres ; - Roulette : Roue universelle avec pieds de nivellement(*) ; <p>Alimentation : 110/220V ± 10% ; 60/50Hz.</p>	1
25	<p>Microscope électronique binoculaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage intégré: Ampoule halogène 6V / 20W(*) ; - Luminosité réglable(*) ; - Mise au point: réglage grossier et fin coaxial; <p>Livré avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ampoule halogène de rechange 6V / 20W; - Un filtres (bleu) : 1 pièce; - Huile à immersion : 1 bouteille; <p>Housse de protection : 1 pièce.</p>	2
26	<p>Bain Marie</p> <p>Capacité : au moins 20L (*)</p> <p>Cuve en acier inox(*) ;</p> <p>Uniformisation de la température à l'intérieur du réservoir par un agitateur rotatif ;</p> <p>alarme sonore et visuelle(*) ;</p> <p>minuterie mise en marche lorsque la température préréglée est stabilisée ;</p> <p>Couvercle en acier inox(*) ;</p> <p>Porte-tube en acier inox(*) ;</p> <p>Contrôleur de température: Digital ;</p> <p>Températures préréglées: N/A ;</p>	1
27	<p>Bec de bunsen</p> <p>Type BEC MEKER 45 MM GAZ NATUREL</p>	1
28	<p>Hôte d'incubation (incubateur)</p> <p>La structure extérieure : en acier inoxydable ;</p> <p>Deux étages intérieurs réglables ;</p> <p>Porte et contreporte complètement construits en acier inoxydable ;</p>	1

	<p>Mode d'emploi: continu (stand-by) ou temporisé ; Temporisateur de 0 à 250 minutes ; Température réglable de 0 à 200°C ; Minuterie de 120mn, Thermostat de sécurité ; Voyant de contrôle ; Fusible bipolaire ; Isolation laine de roche ; Porte isolée avec fenêtre d'observation ; Fermeture à clé ; Étuve ventilée pour une répartition uniforme de la température ; Dimensions minimales externes : 565x315x410mm ; Dimensions minimales internes: 405x250x220mm ; Puissance: au moins 400w ; Alimentation 230 volts monophasé 50 Hz(*), cordon d'alimentation électrique.</p>	
29	<p>Réfrigérateur FONCTION : Réfrigérateur permettant de conserver à une température stable et basse des organes et des produits biologiques CARACTERISTIQUES : Carrosserie extérieure en tôle protégée contre la corrosion Cuve intérieure résistant aux substances chimiques Congélateur intégré indépendant (2 portes)</p>	2
30	<p>Tapis pour gymnastique médicale T: dimensions approximatives : 400 x 500 cm</p>	1
31	<p>Tapis roulant pour kinésithérapie Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
32	<p>Electrocardiographe 3 pistes Vitesse d'inscription 5/6,25/10/12,5/25/50 mm/s. Sensibilité 5/10/20 mm/V Filtrage myogramme et réseau Alimentation 220 V/50 Hz et batterie incorporée pour fonctionnement autonome</p>	1
33	<p>Moniteur multiparamétrique Autres caractéristiques souhaitées Détection des impulsions de pacemaker Protection défibrillateur Protection contre les radiofréquences (diathermie) Alimentation par batterie/secteur</p>	1
34	<p>Barres parallèles Levier de serrage, boutons de décrantage incorporés dans les montants coulissants, en acier inox avec graduation centimétrique gravée pour réglage en hauteur. Ecartement des porte-mains de 37,5 à 65 cm par cols de cygne en matériau composite, avec marquage sur couronne graduée. Piètement avec sabots antidérapants.</p>	2
35	<p>Bicyclette ergométrique Commande par courroie sans entretien. Indication de la puissance, fréquence, temps et dépense de calories.</p>	1
36	<p>Lampe à infra-rouge Circline quartz 400 W - Pied mobile 5 branches Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
37	<p>Lampe UV Lampe à mercure froid. Longueur d'onde de 253,7 et 360 nm Minuterie 30 mn Ensemble sur pied en yube inox sur roulettes Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	1
38	<p>Plan de musculation Machine de musculation multifonctions, Cadre en acier, 60 x 60 x 2 mm, revêtement de poudre, hauteur environ 2m Banc de blocage court de 63 x 40 x 55 cm environ ; banc additionnel long d'environ 125 x 40 x 45 cm.</p>	1

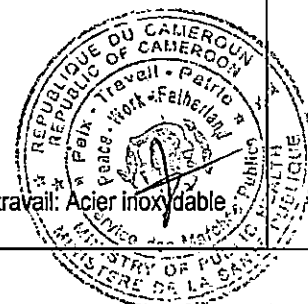


	Sangle à une main, à deux mains et avec anneau. Barres de traction en tube avec prise de main moletée à prise moyenne et à prise étroite.	
39	Générateur de courant de basse fréquence en kinésithérapie Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz	1
40	Stérilisateur à vapeur grande capacité Stérilisateur manuel à pression Cuve en inox ou aluminium spécialement traité pour résister à la pression de stérilisation contenant un panier perforé à pied - Couvercle avec joint caoutchouc équipé d'un manomètre de pression gradué jusqu'à 1,5 kg/cm ² - Capacité 20 litres environ – soupape de sécurité de pression – Stérilisation 1 bar = 121°C - Destiné à être chauffé sur réchaud à pétrole, à gaz, ou plaque électrique	1
41	Brancard sur chariot avec civière amovible Bâti métallique, revêtement époxy, brancard amovible, sommier treillis métallique, tête réglable, barrières latérales rabattables, protections anti-choc aux angles, 4 roues de 200 mm dont 2 avec frein - Livré avec tige porte serum - Dimensions : 1950 x 650 x 750 mm	2
42	Boîte de laparotomie	1
43	Lits d'hospitalisation Sommier en treillis métallique Tête et pied de lit chromés avec panneaux laminés Structure rigide et robuste avec pieds sur patins Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m ³ , Housse en plastique lavable	10

HOPITAL DE DISTRICT DE MESSAMENA

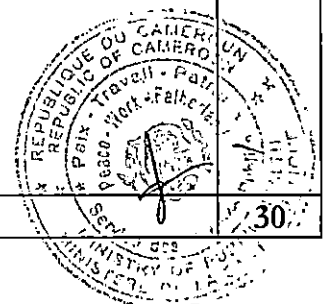
1	Désignation	Qté
2	Poupinel 120 litres Structure extérieure et chambre interne construites entièrement en acier inoxydable 18/10. Thermostat : 1-99,9 min. Température ajustable de 50 à 300°C. Chauffage par une résistance enveloppante qui garantit une distribution uniforme de la chaleur. Voyants de contrôle. Accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • 2 clayettes acier inoxydable ou acier chromé • Pince pour extraction des plateaux 	1
3	Oxymétrie de Pouls Alimentation secteur et batterie avec 2 capteurs d'extrémité digital : un capteur auriculaire, un capteur multicité avec câble Gamme de mesure de la SpO ₂ : en valeur relative % Gamme de fréquence cardiaque : 10 à 100 pbm Alarmes : <ul style="list-style-type: none"> • Saturation haute • Saturation basse • Fréquence haute • Fréquence basse 	5
4	Boîte de laparotomie	1
5	Boîte de chirurgie digestive	1
6	Boîte de chirurgie gynécologique	1
7	Boîte de traumatologie complète	1
8	Bistouri électrique Contrôle du fonctionnement manuel ou par pédale au choix de l'opérateur Sortie flottante Blocage du fonctionnement	1

	<p>Avertisseur sonore en cas d'anomalie sur le circuit de l'électrode neutre Vérification du système de sécurité avant mise en service par l'opérateur Protection pour emploi d'un défibrillateur Circuit de régulation de la puissance choisie et limitation de la puissance de sortie maximum. Commande à pédale pneumatique étanche et antidéflagrante.</p> <p>•</p>	
9	<p>Extracteur (concentrateur) d'oxygène Débit réglable de 0 à 5 litres par minute Concentration : 94% a 2 L/mn ; 93% a 4 L/mn ; 90% a 5 L/mn Alarmes : - Défaut secteur - Faible concentration d'oxygène - Pression basse ou haute</p>	2
10	<p>Echographe portable Modes opératoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • B • Couleur • M • Power • FreeXros M 	2
12	<p>Automate d'hématologie Dilution des échantillons intégrés Nettoyage automatique de l'aiguille Calibration automatique Calibration, contrôle de qualité et archivage des résultats intégré Impression des valeurs normales sur feuille de résultats Cadence : 60 tests/h Capacité de stockage : 100 000 échantillons Imprimante externe Affichage et impression des histogrammes de : GR, GB, Pla</p> <p>L'appareil doit être livré avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kit de pièce de rechange première usure (tubulure, lampe, vannes...) 	1
13	<p>Automate de biochimie Gamme Longueur d'onde: 7 filtres standards 340nm, 405 nm, 492 nm, 510 nm, 546nm, 578nm, 630nm ; Méthode d'analyse: Mémoire: 26 tests profiles, 110 000 résultats de l'échantillon jusqu'à 210 programmes ouverts ; Impression: Enregistreur thermique intégré ; Affichage: Grand écran couleur LCD d'au moins 7.0" ; Autorisation fabricant(*)</p>	1
14	<p>Centrifugeuse de table 12 tubes Vitesse RPM : d'au moins 16000 tr/min, (*) Nombre de tube : au moins 12 (*) Réglage de la vitesse en continu, Moteur sans balai, Affichage sur LCD de la vitesse RCF et de la minuterie Alarme de survitesse et de déséquilibre. Identification du rotor, portes à serrures électromagnétiques. Contrôle du panneau tactile, affichage du code d'erreur. Chambre en acier inoxydable. Boîtier en métal solide</p> <p>Caractéristiques techniques : Taille externe minimale (L x D x H), mm : 1040 x 615 x 1770 ; Taille interne minimale (L x D x H), mm : 940*540*545 ; Surface de travail Hauteur minimale : au moins 730mm(*) ; Affichage : Affichage LED(*) ; Débit d'air Vitesse : Moyenne de 0.3 ~ 0.5 m/s, vitesse d'air réglable ; Matériel : Corps principal: acier laminé à froid avec revêtement en poudre anti-bactéries ; Table de travail: Acier inoxydable Préfiltre : Fibre de Polyester (lavable) ;</p>	1



	<p>Vitre avant : Manuel, verre trempé de 5mm, anti-UV ; Ouverture Maximale : 350mm ; Lampe fluorescente : 21W ; Lampe UV : Émissions de 253.7 nanomètres ; Roulette : Roue universelle avec pieds de nivellement(*) ; Alimentation : 110/220V ± 10% ; 60/50Hz.</p>	
15	<p>Microscope électronique binoculaire Tête binoculaire Objectif achromatique: 4X, 10X, 40X, 100X(*) (s, huileux); Éclairage intégré: Ampoule halogène 6V / 20W(*) ; Luminosité réglable(*) ; Mise au point: réglage grossier et fin coaxial; Livré avec : - Une ampoule halogène de rechange 6V / 20W; - Un filtres (bleu) : 1 pièce; - Huile à immersion : 1 bouteille; - Housse de protection : 1pièce.</p>	2
16	<p>Bain Marie Capacité : au moins 20L (*) Cuve en acier inox(*) ; Uniformisation de la température à l'intérieur du réservoir par un agitateur rotatif ; alarme sonore et visuelle(*) ; minuterie mise en marche lorsque la température préréglée est stabilisée ; Couvercle en acier inox(*) ; Porte-tube en acier inox(*) ; Contrôleur de température: Digital ; Températures préréglées: N/A ; Lecteur de température: Affichage LED ; Puissance de chauffe: d'en moyenne 1000W</p>	1
17	<p>Bec de bunsen Bec bunsen avec vanne d'arrêt gaz et poignet de maintien Raccord de tétine diamètre 12 mm Type BEC MEKER 45 MM GAZ NATUREL</p>	1
18	<p>Hôte d'incubation (incubateur) Capacité : 20 litres(*) La structure extérieure : en acier inoxydable ; Deux étages intérieurs réglables ; Porte et contreporte complètement construits en acier inoxydable ; Structure intérieure et porte avec garniture en caoutchouc(*) ; Résistance en acier inoxydable(*) ; Mode d'emploi: continu (stand-by) ou temporisé ; Temporisateur de 0 à 250 minutes ; Température réglable de 0 à 200°C ; Thermostat de sécurité(*) ; Minuterie de 120mn, Thermostat de sécurité ; Voyant de contrôle ; Fusible bipolaire ; Isolation laine de roche ; Porte isolée avec fenêtre d'observation ; Fermeture à clé ; Étuve ventilée pour une répartition uniforme de la température ; Dimensions minimales externes : 565x315x410mm ; Dimensions minimales internes: 405x250x220mm ; Puissance: au moins 400w ; Alimentation 230 volts monophasé 50 Hz(*), cordon d'alimentation électrique.</p>	1
19	<p>Réfrigérateur FONCTION :</p>	2

	<p>Réfrigérateur permettant de conserver à une température stable et basse des organes et des produits biologiques</p> <p>CARACTERISTIQUES :</p> <p>Carrosserie extérieure en tôle protégée contre la corrosion</p> <p>Cuve intérieure résistant aux substances chimiques</p> <p>Congélateur intégré indépendant (2 portes)</p> <p>Capacité totale : 300 litres environ</p> <p>Réglage de température (-20° à 4°C)</p> <p>Puissance du groupe frigorifique</p> <p>Dimensions et description générale de l'armoire</p>	
20	<p>Banque de sang (réfrigérateur)</p> <p>Spécifications Techniques</p> <p>Volume brut : 747 / 636</p> <p>Capacité de stockage (poches de sang) : 450 (450ml) / 625 (350ml)</p> <p>Température de consigne (prérégulée) : +4°C</p> <p>Limite d'alarme basse / haute température : +2°C / +6°C</p> <p>Hold over time (+4°C à +10°C) : 2 h 48</p> <p>Classe climatique (domaine de température) : SN / T (+10°C à +43°C)</p> <p>Technique de dégivrage : Naturel</p> <p>Fluide frigorigène (réfrigérant) : R600a</p> <p>Dimensions minimales extérieures H x L x P (mm) : 1988 x 992 x 1039</p> <p>Dimensions minimales intérieures H x L x P (mm) : 1167 x 740 x 713</p> <p>Plage de tension (V) : 220-240</p> <p>Fréquence (Hz) : 50 / 60</p> <p>Puissance (W) : 300</p> <p>Consommation d'énergie (kWh/24h) : 1.5 (50Hz) / 1.6 (60Hz)</p> <p>Émission de chaleur (Kcal/h) : 36</p> <p>Taux d'utilisation du compresseur (%) : 27</p> <p>Niveau sonore (dB(A)) (à 1m de hauteur et 1m de distance) : 50 (50Hz) / 51(60Hz)</p> <p>Plage de tension (V) : 115-127</p> <p>Fréquence (Hz) : 60</p> <p>Puissance (W) : 300</p> <p>Consommation d'énergie (kWh/24h) : 1.4</p> <p>Émission de chaleur (Kcal/h) : 35</p> <p>Taux d'utilisation du compresseur (%) : 29</p> <p>Niveau sonore (dB(A)) (à 1m de hauteur et 1m de distance) : 46</p>	1
21	<p>Balance de précision</p> <p>Electronique, capacité 150 g à 0,01g</p> <p>- Plateau de pesée diamètre 116 mm</p> <p>Alimentation 220 – 240 V, 50 Hz</p>	2
22	<p>Glucomètre</p> <p>Prélèvement sur d'autres parties du corps autres que l'extrémité des doigts</p> <p>Caractéristiques d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plage de température : + 15 Oc a + 32 Oc • Plage de mesure : - %Q : 120 – 5 - SEC : 9,6 – 96 - INR : 0.8 – 8.0 • Echantillon : 0,5 ul • Mémoire interne : 300 mesures avec dates et heures • Alimentation : Secteur et batterie rechargeables • Indicateur d'usure des piles <p>Livre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 bandelettes sans code, • Une solution de contrôle • 10 lancettes • Un stylo auto piqueur avec 5 profondeurs de piques, • Un manuel d'utilisation • Un carnet, le tout dans une pochette de voyage2 	
23	<p>Lits d'hospitalisation</p>	30

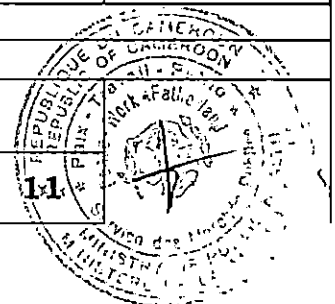


	<p>Sommier en treillis métallique Tête et pied de lit chromés avec panneaux laminés Structure rigide et robuste avec pieds sur patins Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m³, Housse en plastique lavable</p>	
24	<p>Tensiomètre Brassard adhésif velcro, avec poire Manomètre à lame, gradué de 0 à 35 cm de mercure, à aiguille libre Bouton de remise à zéro Fourni avec une poire de rechange</p>	4
25	<p>Stéthoscope Récepteur simple pavillon avec membrane adulte Sensibilité minimale de 3,8 dB dans la bande de 50 à 500 Hz Tube en « Y » de fort diamètre Lyre avec ressort traité pour une élasticité constante Embouts auriculaires interchangeables</p>	4
26	<p>Paravent à roulettes Paravent à 3 panneaux et pliables Structure en tube d'acier chromé. Rideaux en plastique lavable, auto éteignant. Couleur blanche. Equipé de 6 roulettes Largeur de chaque section 50 cm. Monté sur roulettes diam. 50 mm Dim: 144 x 170 h cm aprox (complètement ouvert)</p>	1
27	<p>Potence porte-sérum Structure en acier chromé de haute qualité Muni de quatre crochets Hauteur [1300mm-1980mm] Quatre roulettes</p>	30
28	<p>Chariot d'urgence Matériaux : Surface : Installation sur table moulé en ABS avec plateau en acier inoxydable -Pilier : pilier en alliage d'aluminium avec revêtement de PVDF. Panneaux : Les panneaux latérale et arrière sont en composite d'aluminium de haute qualité. Tiroirs : Tous les tiroirs sont de conception démontable Tiroir moulé en alliage d'aluminium / Tiroir soudé en plaque d'aluminium. Poignée de tiroir moulé en ABS Espaces : Boite de médicament et diviseur ABS Roulettes : Roulette avec freins fonctionnant sans bruit, dont le diamètre est de 100mm au moins Pare-choc rond : Situer en dessous du chariot. Capacités minimales de chargement : capacité du tiroir : 50kg, charge globale : au moins 200kg Dimensions minimales : L650 x L475 x H970 (mm) Accessoires standard : <ul style="list-style-type: none"> - Etagère de défibrillateur ; - Table d'extension ; - Potence pour intraveineuse en acier inoxydable de type #304 ; - Carte pour RCP (réanimation cardio-pulmonaire) ; - Bac à déchets ; - Support d'alimentation externe avec prise électrique ; - Support de réservoir à oxygène ; - Panier métallique en acier inoxydable de type #304 ; - Diviseur PC transparent ; - Matière anti-dérapant ; - Joints de verrou - Tiroirs à amortisseurs ; - Roulettes avec freins. Accessoires en option : <ul style="list-style-type: none"> - Boite de stockage des dossiers patient ; - Gobelet pour médicament ; - Boite médical ; - Poignée de poussée ; </p>	2

	<ul style="list-style-type: none"> - Etagère à ventouses ; - Porte-dossier ; - Boite à aiguille ; - Surface transparente ; - Roulettes directionnelles ; - Support pour désinfectant. 	
29	Laryngoscope Eclairage conventionnel Livré en coffret ou trousse Avec 3 lames inox, tailles 1, 2, 3 et piles	1
30	Glucomètre Livré en trousse vinyle comprenant <ul style="list-style-type: none"> - 1 glucomètre - 1 stylo de prélèvement sanguin - 25 lancettes stériles et 1 boîte de 25 bandelettes Glucotide 	2

ii. CRITERES ESSENTIELS

IDENTIFICATION SOUMISSIONNAIRE				
CRITERES	Effectif	Non effectif	N°	Note
a. Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DC, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur)				
Séparation des enveloppes (Pièces administratives, offre technique et offre financière)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	1	
Existence de sommaires et pièces dans l'ordre des sommaires	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	2	
Intercalaires en couleur	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	3	
Résultat pour le critère a. : OUI = au moins 2 sous-critères satisfaits sur 3				
b. Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance du matériel médical : fournir la liste des outillages d'installation et de maintenance				
Liste des équipements et matériels pour l'installation et la maintenance du matériel médical disponible	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	6	
c. Planning et délai de livraison				
Planning de livraison	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	9	
Délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	10	
Résultat pour le critère c. : OUI = les 2 sous-critères satisfaits				
d. Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés)				
Le CCAP du DAO paraphé sur chaque page, daté signé et cacheté du soumissionnaire à la	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	11	



IDENTIFICATION SOUSMISSIONNAIRE				
CRITERES	Effectif	Non effectif	N°	Note
dernière page				
Le Descriptif de la Fourniture (DF) du DAO paraphé sur chaque page, daté signé et cacheté du soumissionnaire à la dernière page	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	12	
e. Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières de 50% du montant de la soumission				
	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	13	
f. Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (au moins deux(02) marchés des équipements médicaux (première et dernière page du marché, procès-verbaux de réception))				
	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	14	